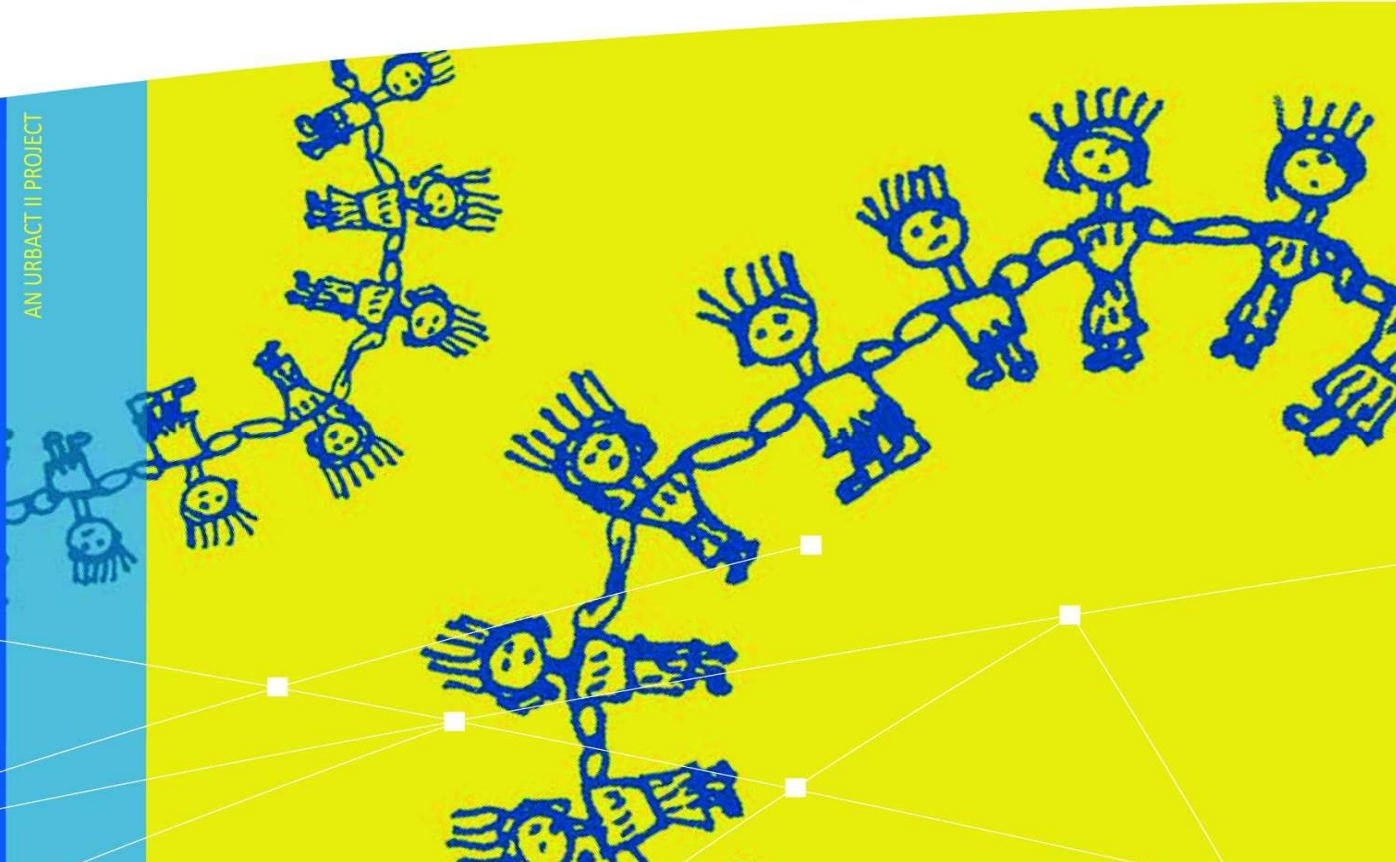




Local Action Plan of co-responsibility in BRAINE-l'ALLEUD

Plan d'action local de co-responsabilité à Braine-l'Alleud

September 2012



European Union
European Regional Development Fund



Connecting cities
Building successes

Table des matières :

1-Contexte

- 1.1- Constats de base
- 1.2- Questions clés

2- Démocratie et participation dans notre Commune – Situation avant notre entrée dans le projet « *Together for territories of co-responsibility* »

- 2.1- Les pratiques démocratiques dans la ville
- 2.2- Le Plan de Cohésion Sociale – bases légales
- 2.3- Liste des actions et politiques existantes en matière de cohésion sociale à Braine-l'Alleud
- 2.4- Historique des plans d'action proposés par la Région Wallonne dans le cadre de l'action sociale des pouvoirs locaux
- 2.5- Le fonctionnement du PCS à Braine-l'Alleud
- 2.6- Le diagnostic et les indices synthétiques de cohésion sociale
- 2.7- Le Plan d'Action 2009-2013 de Braine-l'Alleud
- 2.8- La participation des citoyens
- 2.9- L'évaluation
- 2.10- Notre entrée dans le réseau « Together »
- 2.11- L'apport de la méthodologie Spirale du Conseil de l'Europe
- 2.12- Structurer le progrès

3- Création du groupe de soutien local (SLG)

- 3.1- Formation du Groupe de Soutien local
- 3.2- Richesses et faiblesses du groupe de soutien local
- 3.3- Composition du groupe de soutien local

4- Groupes de discussion (groupes homogènes, groupes arc-en-ciel...)

- 4.1- The focus groups are
- 4.2- Operating rules of the groups
- 4.3- How many stayed involved throughout, i.e. came to the second and third meetings
- 4.4- Which are the omitted groups?
- 4.5- What were the main findings from each focus group?
- 4.6- Were any of these surprising or unexpected compared to the existing policy views of officials and politicians?
- 4.7- Were the mixed groups satisfied with the suggested indicators?
- 4.8- Synthesis of the 14 homogeneous groups:
- 4.9- Essais sur des propositions d'actions of our 14 homogeneous group
- 4.10- Summary
- 4.11- Des critères vers les indicateurs
- 4.12- L'élaboration des indicateurs
 - 4.12.1- La rédaction générique des indicateurs
 - 4.12.2- Le logiciel KIDISTI
- 4.13- L'élaboration d'un questionnaire

- 5- Actions pilotes de coresponsabilité
 - 5.1- Le Conseil communal des enfants
 - 5.1.1- Choix de l'action pilote
 - 5.1.2- Leçons à tirer
 - 5.1.3- Les difficultés rencontrées lors de l'évaluation
 - 5.2- Les Mardis Santé
 - 5.2.1- Choix de l'action pilote
 - 5.2.2- Progrès réalisés
 - 5.2.3- Leçons à tirer
 - 5.3- Les clés de la réussite d'un projet pilote de coresponsabilité

- 6- Mise en place d'un Plan d'Action de coresponsabilité
 - Méthodologie pour l'élaboration du Plan de Cohésion Sociale 2014-2020
 - 6.1- La récolte des critères de bien-être avec les citoyens
 - 6.2- Coévaluations de l'impact des actions du PCS 2009-2013 et les améliorations proposées par les partenaires et les bénéficiaires
 - 6.2.1- Les objectifs de la coévaluation
 - 6.2.2- Bases conceptuelles et méthodologie
 - 6.2.3- Mise en pratique
 - 6.2.4- Résumé des coévaluations à Braine-l'Alleud
 - 6.3- Statistiques communales
 - 6.4- Le Plan d'Action 2009-2013
 - 6.5- Les projets pilotes de coresponsabilité
 - 6.6- Liste des actions et des politiques existantes en matière de cohésion sociale
 - 6.7- Le chemin de progrès
 - 6.7.1- Base théorique
 - 6.7.2- Outils
 - 6.7.3- Objectifs
 - 6.7.4- Premier essai au Centre Public d'Action Sociale
 - 6.8- Rencontres en individuel avec les partenaires
 - 6.9- Rencontres des partenaires par axe de travail
 - 6.10- Les dimensions sur lesquelles nous allons travailler lors du prochain plan
 - 6.11- Propositions d'actions
 - 6.11.1- L'énoncé et le(s) objectif(s)
 - 6.11.2- Le ou les axe(s) de travail concerné(s)
 - 6.11.3- Les dimensions concrètes du bien-être touchées
 - 6.11.4- Les ressources existantes et nécessaires
 - 6.11.5- Les moments de vies concernés et les publics visés
 - 6.11.6- Les dimensions transversales du bien-être concernées
 - 6.11.7- L'avis des citoyens
 - 6.12- Mise en place de l'action ou comment organiser la coresponsabilité dans le futur
 - 6.12.1- Formation du groupe de soutien local de l'action
 - 6.12.2- L'intégration des bénéficiaires dans les sous-groupes de support local
 - 6.12.3- La généralisation des coévaluations pour chaque action

- 6.13- L'échéancier
 - 6.13.1- Faire un diagnostic
 - 6.13.2- l'analyse des résultats
 - 6.13.3- l'élaboration définitive
- 6.14- Le budget
- 6.15- Les secteurs visés par le Plan

7. Dans la pratique

- 7.1- Le parcours citoyenneté
- 7.2- Situation des citoyens brainois dans le chemin de progrès
 - 7.2.1- Mesure individuelle
 - 7.2.2- Mesure collective
- 7.3- Recherche action afin d'améliorer l'accessibilité en matière de santé des personnes fragilisées.
- 7.4- Régie de quartier
- 7.5- La proximité avec les habitants
- 7.6- Mais où est donc passé le secteur non-marchand ?
- 7.7- Différentes actions à l'étude
- 7.8- Apprendre la responsabilité partagée, un enjeu pour les générations futures – Jeunes et démocratie

8. Nos conclusions

- 8.1- Associer tous les acteurs à la démarche : un défi
- 8.2- Comment la démarche est reçue par le citoyen ?
- 8.3- Les priorités exprimées par les citoyens
- 8.4- Les apports spécifiques de nos villes partenaires
- 8.5- Atteindre la coresponsabilité
- 8.6- Perspectives de participation citoyenne dans notre Commune
 - 8.6.1- La participation citoyenne dans notre Plan de Cohésion Sociale
 - 8.6.2- Etendre la participation citoyenne et la coresponsabilité au-delà du Plan de Cohésion Sociale

Commune de BRAINE-L'ALLEUD

Arrondissement de Nivelles

Province de Brabant wallon

Comité subrégional de l'emploi du Brabant wallon

Code INS : 25014

Superficie : 5.211,54 hectares

Population au 1^{er} janvier 2012 : 38.868 habitants

Administration communale

- Adresse : Grand-Place Baudouin 1^{er}, 3
- Code postal : 1420
- Téléphone : 02/386 05 11
- Fax : 02/385 11 00
- Site internet : <http://www.braine-lalleud.be>

Collège et conseil communal

- Nombre de membres du conseil communal le 15 octobre 2012 : 33
- Nombre d'échevins le 15 octobre 2012 : 8 (-1 par rapport à la situation actuelle)

1.Contexte

1.1- Constats de base.

Le PIB est actuellement le seul outil de mesure de la richesse et du progrès.

Ces dernières années la croissance a été possible grâce à l'exploitation intensive des ressources fossiles, dont on arrive progressivement à la limite.

Si les richesses augmentent, une grande proportion de personnes en est cependant exclue.

Le PIB a beau augmenter la satisfaction des gens stagne ou recule.

Il y a donc inadéquation du modèle d'évaluation des richesses par rapport à la situation des citoyens.

C'est pour cela qu'il convient de redéfinir le progrès, et celui-ci doit être défini avec eux.

Il est donc indispensable que les citoyens puissent aborder la notion de progrès par quelques définitions pour mieux se comprendre.

- La cohésion sociale

La cohésion sociale est la capacité de la société à assurer de façon durable le bien-être de tous ses membres, y compris celui des générations futures, à minimiser les disparités et à éviter les polarisations. (CoE 2003)

La *cohésion sociale* est « l'ensemble des processus qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus l'égalité des chances et des conditions, l'accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu, et ce quels que soient son origine nationale ou ethnique, son appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, son statut social, son niveau socioéconomique, son âge, son orientation sexuelle ou sa santé». (Région wallonne 2008)

- La coresponsabilité

La coresponsabilité est la responsabilité sociale et partagée des parties prenantes, à savoir les pouvoirs publics, les acteurs socio-économiques et les citoyens.

- Le Principe de coresponsabilité

Réunir des groupes d'acteurs différents de la société qui se concerteront pour agir en vue d'augmenter le bien-être de tous.

Mettre l'accent :

- sur la reconnaissance publique des besoins en termes de droits,
- sur l'adéquation des dispositions légales, des structures et des ressources pour promouvoir l'accès de chacun à tous les droits,
- sur l'identification des obstacles, des risques et des menaces pour leur durabilité.

1.2- Questions clés :

Comment aborder le concept de bien-être : comment le définir, le mesurer et s'en servir comme base pour développer des indicateurs de bien-être (objectif de la société) et de progrès ?

Comment, grâce à ces indicateurs, cibler des actions pilotes dans lesquelles sont associés les pouvoirs publics, les citoyens et les acteurs socio-économiques ?

Et enfin, comment créer ENSEMBLE un territoire de coresponsabilité ?

2- Démocratie et participation dans notre commune - situation avant notre entrée dans le projet « Together for territories of coresponsibility ».

2.1- Les pratiques démocratiques dans la ville

La base des pratiques démocratiques est bien entendu la démocratie représentative. La population élit 33 conseillers communaux et 10 conseillers au conseil de l'action sociale élus indirectement via le Conseil communal

Le Collège communal est l'exécutif et est composé d'un Bourgmestre et de 9 échevins (8 à partir d'octobre 2012) se partageant les compétences afférentes aux Communes.

La pratique démocratique est aussi développée à travers la mise en place de commissions communales mixtes (élus et citoyens), du conseil communal des enfants et des rencontres entre élus et habitants des quartiers.

Il existe des commissions notamment au niveau de la culture, des séniors, de la mobilité, de la solidarité internationale, ...

Ces commissions ont pour but de donner des avis au Conseil communal et de faire des propositions dans le cadre de leur thématique de travail. Certaines commissions mènent des actions concrètes.

2.2- Le Plan de Cohésion Sociale : bases légales

Le PCS est régi par le décret du 6 novembre 2008 de la Région Wallonne et par l'arrêté du 18 décembre 2008 du Gouvernement wallon.

Les objectifs du Plan :

- Le développement social des quartiers
- La lutte contre la précarité, la pauvreté et l'insécurité.

Les axes de travail du Plan :

- L'accès à l'emploi et à l'insertion socioprofessionnelle
- L'accès à un logement décent
- L'accès aux soins de santé et aux médicaments
- Le développement des liens sociaux, interculturels et intergénérationnels

Le Plan a une durée de six ans. Le Gouvernement Wallon octroie une subvention chaque année pendant toute la durée du Plan.

2.3- Liste des actions et des politiques existantes en matière de cohésion sociale à Braine-l'Alleud.

Regroupées au sein du Plan de Cohésion Sociales :

Membres obligatoires :

1- Administration communale de Braine-l'Alleud (organisme local)

Service d'assistance aux victimes à la Police

Accueillir, écouter et soutenir les victimes

Les aider dans les démarches

Information psychosociale et juridique

Orienter la victime vers des services appropriés.

Pompiers – service incendie

Bibliothèque

Prêt de livres, périodiques et ouvrages de référence

Prêt de jeux pour enfants et adultes

Mise en place d'actions de promotion et de développement de la lecture et du jeu

Ecole des devoirs

Aide aux devoirs

Activités culturelles, ludiques, sportives et citoyennes

Organisation de stages pour enfants durant les vacances scolaires

Coordination de l'accueil extrascolaire

Informe sur les activités extrascolaires organisées dans la commune

Etabli un programme clé pour l'accueil des enfants en dehors des périodes scolaires

Service des sports

Mise à disposition d'infrastructures pour 110 clubs de sport

Maison des sports

Commission des seniors

Plan de Cohésion Sociale

Handicontact

Accueil, écoute, orientation vers les services adéquats

Information des pouvoirs publics sur les problématiques des handicapés

La communication, particulièrement destinée aux personnes isolées, relative aux services et réseaux d'aide

Espace Public Numérique

Approche et initiation à l'informatique

Moteurs de recherche d'emploi

Conseils techniques

Mise à disposition d'ordinateurs pour usage libre

Mise à disposition d'une salle informatique pour les associations

Aide à la réalisation de CV...

Prévention dans les écoles sur les dangers d'internet

Plan Premier Emploi Région wallonne

Eté solidaire

- Journée emploi formation
- I-carte
- Semaine de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles
- Conseil communal des enfants
- Bourse à projets citoyens
- Travail de rue et éducateur de rue
- Sport de rue
- Espace mobile de proximité
- Infrasports et skatepark
- Halte accueil
- Crèches communales et Maison d'accueil de l'enfance
- Service des Affaires Générales
 - Carte de stationnement pour personnes handicapées
 - Formulaire de demande d'allocations pour personnes handicapées
- Plaines de vacances communales
- 2- CPAS (organisme local)
 - Service social général
 - Octroi du revenu d'intégration sociale
 - Aides financières et administratives diverses : bons médicaux et pharmaceutiques, garanties locatives, aide au paiement de loyers...
 - Gestions budgétaires
 - Fond énergie
 - Prime d'installation
 - Point de rechargement électricité
 - Accueil des candidats réfugiés politiques (ILA)
 - Médiation de dettes (médiation et règlement collectifs de dettes)
 - Service logement
 - Logement en convention et en patrimoine
 - Hébergement courte durée
 - Tuteur énergie : guidance et conseils énergétiques
 - Service de l'Insertion Socioprofessionnelle
 - Guidance et conseils – définition de projets
 - Recherche de formations et d'emplois
 - Article 60 – Emploi temporaire de réinsertion
 - CV et lettre de motivation
 - Cellule insertion socioculturelle
 - Gestion du fond culturel
 - Activités et animations diverses
 - Aides spécifiques aux enfants précarisés
 - Article 27 (accès à la culture pour tous – réduction pour les spectacles)
 - Service accueillantes conventionnées
 - Service de garde enfants malades
 - Maison de repos et de soins « Le Vignoble »
 - Repas sur roue
 - Centre de jour
 - Coordination sociale
 - Cogestion de projets divers

- 3- Fonds du logement wallon (organisme régional)
 - Prêts hypothécaires à taux réduits
 - Prêts pour rénovations en vue de location
 - Régie de quartier
 - Agence immobilière sociale
- 4- Forem (organisme régional)
 - Formation et placement des demandeurs d'emploi
- 5- Agence immobilière sociale du Brabant wallon (organisme provincial)
 - Logement conventionné
- 6- MIRE BW (organisme provincial)
 - Job coaching
- 7- CRIBW (organisme provincial)
 - Coordination contre les discriminations (emploi,...)
 - Coordination des Plans Locaux d'Intégration
 - Accompagnement d'initiatives locales en BW
 - Formations pour professionnels (associations et services publics)
 - Accompagnement dans les démarches d'insertion socio professionnelle des PNOE (coaching emploi et projets liés à l'emploi des PNOE)
 - Promotion de la participation à la vie culturelle, sociale et économique
 - Promotion des échanges interculturels et du respect des différences
 - Orientation et conseils pour toute question liée aux PNOE
 - Récolte et diffusion des statistiques liées aux PNOE.
- 8- HBM Roman País (société de logement de service public - organisme intercommunal)
 - Service social et service d'accompagnement
 - Récupération de meubles pour personnes en difficultés
 - Plan pluriannuel de réaménagement de logements sociaux
 - Publication en matière d'économie d'énergie, d'aménagement...
 - Logement mis à disposition du CPAS
 - Grand logement prévu pour regroupement.
 - Construction de logements destinés à la vente (revenus faibles et moyens)
- 9- Centre de Planning et de Consultation Familiale et conjugale (organisme local)
 - Consultation individuelle, des couples et des familles.
 - Consultation médicale, psychologique, juridique.
 - Intervention dans les écoles et les PMS
 - Animation de groupes dans le cadre de la vie affective, sexuelle et relationnelle

Membres volontaires du PCS :

- 10- Aide et soins à domicile (ASBL)
 - Venue au domicile en fonction des revenus
 - Assistance sanitaire
 - Assistance à la famille
 - Assistance ménagère
 - Soutien psychologique
 - Présence continue à domicile
 - Venue d'un ouvrier polyvalent pour petits travaux
- Croix Jaunes et Blanches
 - Soins médicaux palliatifs
- 11- Armandia, le papillon (ASBL)
 - Halte garderie pour enfants handicapés, suivi des troubles du langage, motricité fine, vie collective...
- 12- Association pour le volontariat (ASBL)
 - Orientaion dans les choix des engagements citoyens. Soutenir les associations grâce au volontariat.
- 13- Alternatives familiales (ASBL)
 - Placement en famille
- 14- Respect Seniors (ASBL)
 - Actions de prévention contre la maltraitance des personnes âgées (conférence, sport, radio...)
 - Propose des accompagnements psycho-social aux personnes confrontées à une situation de maltraitance (personnes âgées, famille, professionnel)
 - Numéro d'écoute : 0800/30330
 - Sensibilisation et formation donnée à la demande sur la maltraitance des PA
- 15- COLOR'ADOS (ASBL) - Aide en milieu ouvert
 - Brochure sur l'hyperactivité des enfants
 - Projet sur la non violence (Mieux communiquer)
 - Aide gratuite aux jeunes et à leur famille
 - Aide pour des problèmes scolaires, familiaux, sociaux, administratifs et judiciaires
 - Développement d'actions collectives et communautaires
 - Exemple : Groupado, Mieux communiquer : animation dans les écoles primaires, coin prévention, projet santé, convivialité : carrefour de cuisine collective dans un quartier.....
- 16- Centre Culturel (ASBL – Mixte)
 - Article 27
 - Théâtre pour enfants
 - Théâtre tout public
 - Service aux associations
 - Prêt de matériel
 - Education permanente
 - Mise en valeur du patrimoine culturel local et extra-local
 - Créativité, expression et communication

La médiathèque

Prêt de médias (musique, film, jeux)

17- Centre familial de Braine-l'Alleud (ASBL)

Aide familiale et senior (entretien, courses, repas...)

18- Lire et écrire (ASBL)

Cours de français (lecture et écriture) pour différents niveaux

Alphabétisation et remise à niveau en français pour belges et étrangers.

Cours de français pour personnes n'ayant aucune notion de français.

19- Maison d'Alembert, de la Laïcité (ASBL)

Activités culturelles

20- Maison des jeunes (ASBL)

Festival « MASSIF »

Concerts et festivals de musique

Exposition d'arts plastiques

Studio d'enregistrement

Valoriser la construction de projets collectifs et individuels.

Susciter la citoyenneté active chez les jeunes

Resto : confection de repas et services aux plus démunis. Accueil entre 9 et 16h et animations ludiques et/ou informatives.

21- MIATA (ASBL)

Association de parents pour les parents

Anorexie, boulimie

Information claire sur les troubles alimentaires

Favoriser une approche en réseau (pluridisciplinarité)

Travail sur la motivation, suivi dans la recherche d'emploi et suivi dans l'emploi.

Réalisation de CV et de lettre de motivation

Préparation à l'entretien d'embauche.

22- SPAG – Mouvement de jeunesse (ASBL)

Permettre aux mouvements de jeunesse de mieux se connaître

Lieu de dialogue pour les animateurs

Créer des projets communs

Meilleure visibilité des mouvements de jeunesse

23- Mutualité chrétienne

Maintien à domicile

Tout ce qui touche de près ou de loin à la sécurité sociale.

Accompagnement en matière d'ISP

Accès et droits aux soins

Dossier à l'AWIPH – Reconnaissance du handicap – avantages sociaux.

Accueil, écoute et accompagnement

Comment se soigner moins cher ?

Altéo

Service de transport par volontaires

Séjours, stages et ateliers créatifs.

Actions d'entraide locale et les initiatives locales

Formations et séances d'information

Actions politiques et action volontaire et bénévole.

24- Mutualité socialiste

- Maintien à domicile
- Médiation de dettes
- Accès et droits aux soins
- Dossier à l'AWIPH – Dossier SPF – Sécurité sociale et pension
- Accueil, écoute et accompagnement

25- Nature et Loisirs (ASBL)

- Formation d'animateurs de centres de vacances et écoles de devoirs
- Formation de coordinateurs de centres de vacances
- Formation à la citoyenneté active pour les écoles
- Formation et animations en connaissance de l'environnement
- Organisation de classes découvertes
- Organisation de centres de vacances
- Gestion des mouvements de jeunesse interne à l'association
- Production d'outils pédagogiques sur l'environnement

26- PTIT' MAGA

- Distribution de nourriture et de vêtements

27- Infor Jeunes BW (ASBL)

- Centre d'information généraliste couvrant 8 thématiques : Emploi, International, Enseignement, loisirs et vacances, social, justice, santé et vie affective, logement.
- Permanence pour faire un CV et lettre de motivation
- Formation emploi étudiant
- Information sur les métiers
- Information sur l'enseignement, promotion sociale, enseignement en alternance
- Animations dans les écoles et les associations.

28- ISBW SAIPH (Intercommunale)

- Accompagnement de personnes handicapées
- Accompagnement en matière d'ISP
- Développer une dynamique de réseaux des différents acteurs aux profits des personnes handicapées.

29- L'Eglantier (ASBL)

Hébergement

- Accompagnement et hébergement de femmes seules ou accompagnées d'enfants.
- Suivi administratif, social, juridique
- Recherche emploi et formation
- Orientation vers organismes d'insertion

Antenne d'accueil

- Entretiens psychologiques, juridique et sociaux
- Groupe de parole et de soutien

La Fol'Fouille - Ressourcerie

- Vente seconde main
- Réinsertion socioprofessionnelle

- 30- Le Domaine (Centre hospitalier psychiatrique)
 Accompagnement en matière d'ISP (post-hospitalisation)
 Equipe mobile psy
 Consultation, hospitalisation, consultation à domicile
 Unité d'addiction (alcool)
 Unité de jour pour troubles alimentaires de l'adolescent
 Habitat supervisé et protégé
 Psychiatrie générale et chronique
 Accompagnement pédopsychiatrique et psychiatrique à domicile
 Troubles obsessionnels compulsifs
- 31- Le Village n°1 (ASBL)
 Centre de jour
 Centre occupationnel pour non travailleurs
 Accompagnement en matière d'ISP
 Entreprise de travail adapté
 Logement adapté pour personnes handicapées
 Accompagnement de personnes handicapées toxico dépendantes
 Accompagnement et suivi des traitements
 Activités pour personnes handicapées
 Travail sur le bien-être de la personne en général
 Groupes de travail et de discussion
 Service résidentiel et d'accueil de jour
- 32- COSEDI
 Coordination de soins à domicile en collaboration avec la mutualité libérale du BW
 Service en interne : Aides ménagères, APE, Titres Services, Garde-malades et transport.
- 33- Croix-Rouge (Organisme d'utilité publique)
 Prêt de matériel
 Visite à domicile
 Formation de secourisme et d'ambulancier
 Soutien logistique pour les prises de sang
- 34- CSD
 Service de soins à domicile
- 35- Femmes Prévoyantes Socialistes (ASBL)
 Information et éducation à la santé
- 36- Hôpital de Braine-l'Alleud –Waterloo (
 Relogement après hospitalisation
 Hospitalisation pour personnes sans revenus avec CPAS
 Hospitalisation et traitement médical, début de sevrage
 Consultation et visite de psychologues
 Service d'urgence
 Ecole à l'hôpital
- 37- Renaissance (ASBL)
 Hébergement pour adultes IMC

- 38- Solidarité et Alternatives Nouvelles (ASBL)
 Groupe ALPHA, apprentissage du français pour primo arrivants
 Alphabétisation à destination des personnes étrangères avec ou sans diplôme
 Consultation des offres d'emploi via internet
 Information pour personnes voulant se réinsérer
 Recherches d'emploi et démarches administratives
 Engagement de personnes dans le domaine du jardinage
 Ecole de devoirs pour primaire et secondaire
- 39- Safrans (ASBL)
 Le Gerseau
 IHP « Le Hêtre Rouge »
 Service de santé mentale agréé
 Appartement supervisé pour 4 jeunes
 Entretien et suivi thérapeutique pour addiction
 Suivi individuel et psychologique
 Expertise pour le tribunal de la jeunesse
- 40- SAI « Le Cerf Volant » (ASBL dépendant de la Maison Familiale)
 Créer des liens avec l'enfant et le soutenir dans la réalisation de ses projets
 Soutenir et favoriser tout type d'intégration
 Développer un partenariat avec les enfants
 Accompagner les familles dans leurs projets sociaux ou culturels
 Susciter la collaboration de services généraux autour du jeune
- 41- Vie Féminine (ASBL)
 Mouvement féministe d'éducation permanente.
 Développe des projets par, pour et avec les femmes.
- 42- ALE (ASBL)
 Formation premiers secours
 Formation en repassage
 Activités liées au relooking
 Expliquer marché de l'emploi aux personnes étrangères
 OISP repassage
 Formation d'accueillantes extrascolaires
 Permanence pour faire un CV
 Formation emploi étudiant
 Permanence Ministère de la Défense
 Travail sur la motivation
 Formation « devenir indépendant »
 Chèque ALE
 Initiatives locales pour l'emploi
 Entreprise titres-services en repassage
 Formation théorique au permis de conduire
 Atelier maintien à l'emploi (image professionnelle...)
 Formation en ergonomie au travail
 Informe sur les plans d'embauche
- 43- Union Chrétienne des Pensionnés ✚
 Activités pour personnes âgées

- 44- Les équipes populaires (ASBL)
 - Mouvement d'éducation permanente
- 45- Commission communale des seniors (commission communale)

Non-membres du Plan de Cohésion Sociale (liste non-exhaustive) :

- 1- Cours de promotion sociale (Communauté française)
 - Informatique
 - Langue
 - Comptabilité
- 2- Alcoolique anonyme (ASBL)
 - Ouvrage sur l'alcoolisme
 - Groupes de parole
- 3- Centre d'aide à la réussite (ASBL)
 - Aide scolaire
 - Remédiation pendant les vacances scolaires
 - Animation extrascolaire
- 4- La Maison familiale (ASBL)
 - Accueil en service résidentiel et de jour pour enfants
 - Les Glycines
 - Service d'accueil de jour pour jeunes non scolarisés
- 6- Le Cabestan, l'amarrage, l'estacade (ASBL)
 - Accompagnement de mineurs confiés par le tribunal de la jeunesse
 - Service d'aide, d'accueil et de réinsertion familiale
- 7- Le refuge « Les Salanganes » (ASBL)
 - IMP, maison pour enfants et jeunes
- 8- Le Ressort (ASBL)
 - Soutien psychologique individuel, de couple ou de famille
 - Suivi médical
 - Soutien social, activités sportives et artistiques
 - Coopérative de service
 - Aide aux personnes dépendantes et leur entourage
- 9- Les comités de quartier (Association de fait – beaucoup ne sont actives que temporairement)
- 10- CLPS BW (Province et Communauté française)
 - Service de seconde ligne
 - Pour professionnels intéressés par le bien-être et la qualité de vie
 - Promotion des associations actives dans ces matières
 - Prêt d'outil (livres, jeux...) pour l'apprentissage en matière de santé
- 11- Service de médiation scolaire (Communauté française)
 - Intervention et prévention dans l'enseignement secondaire en matière de violence, d'absentéisme, décrochage scolaire, assuétudes, maltraitance.
- 12- Entr'Agés (ASBL)
 - Entraide et éducation permanente pour personnes de + de 50 ans
 - Voyages cultures, conférences

13- Ecoute et vie (ASBL)

Ecoute et accompagnement des personnes en fin de vie

14- Conférences Saint-Vincent de Paul (ASBL)

Aide aux plus démunis

15- Mobilité en Brabant wallon (Association regroupant la mutualité chrétienne, la mutualité socialiste et les transports wallons du BW)

Transport en commun pour personnes à mobilité réduite

2.4- Historique des plans d'actions proposés par la Région wallonne dans le cadre de l'action sociale des pouvoirs locaux :

1992 -1997 : Actions de lutte contre l'exclusion : L'objectif est de mettre en place une liste de projets proposés par la commune. On cible plutôt les personnes exclues. Les actions sont décidées essentiellement par les pouvoirs publics. Il y a deux partenaires associatifs qui ont décidé de participer aux actions. Il n'existait pas de dispositif qui pérennisait cette action.

1998 - 2003 : Le Plan social intégré : L'objectif est le même mais le projet doit être intégré dans le tissu local. Les jeunes sont plus particulièrement visés. Les actions sont décidées par les pouvoirs publics et le partenariat s'étend à quatre partenaires sur base volontaire. Il n'existait pas de dispositif qui le pérennisait

2004 – 2008 : Le Plan de Prévention et de Proximité : L'objectif est de centrer les actions sur les symptômes apparents de malaise dans notre société. Le public visé est clairement les jeunes. Les actions de prévention sont la clé de voûte des actions. Un décret et un arrêté du Gouvernement pérennisait l'action par période de 3 ans. Un budget annuel régional est défini par les autorités. Le partenariat regroupait, à ce moment, une dizaine de partenaires volontaires.

Avril 2009 : Le Plan de Cohésion Sociale : Le projet vise à l'émancipation sociale et à l'amélioration de l'accès aux droits fondamentaux. Il permet aussi de définir la cohésion sociale.

Le travail se fait par le développement social des quartiers et par la lutte contre la précarité, la pauvreté et l'insécurité.

Les publics cibles sont les publics fragilisés déterminés dans chaque commune par la mesure d'indice synthétique d'accès aux droits fondamentaux et par un diagnostic local de cohésion sociale. Le dispositif est déterminé par un décret et est pérennisé pour une durée de mandature communale soit 6 ans. Un budget annuel est déterminé par le Gouvernement wallon. Le décret prévoit des partenaires obligatoires (définis dans l'arrêté du gouvernement) et des partenaires dit « facultatifs » participant aux actions sur la base du volontariat.

2.5- Le fonctionnement du PCS à Braine-l'Alleud

Acteurs centraux : les partenaires, les élus et les citoyens !

Actuellement le PCS travaille avec une quarantaine de partenaires actifs sur le territoire. Le décret prévoit également la participation obligatoire de partenaires régionaux.

Le Plan de Cohésion est supervisé par le Conseil communal et par un comité d'accompagnement local qui se réunit minimum deux fois par an

Le comité d'accompagnement composé des partenaires est présidé par l'Echevin qui a la Cohésion sociale dans ses attributions et est secondé par le Président du Centre Public d'Action Sociale (CPAS).

Ce comité doit comporter également, un représentant de la Région wallonne, la coordinatrice sociale du CPAS et le Chef de projet du PCS.

L'équipe de travail du PCS est composée de 9 travailleurs communaux qui, sous la supervision du chef de projet, gèrent le plan d'action.

La coordination sociale a pour objectif de réunir les travailleurs sociaux et les personnes actives dans les secteurs sociaux, autour de thématiques sociales avec un aspect formatif (le rôle du Juge de Paix, le logement social...). Les thématiques sont choisies par un petit groupe de travailleurs sociaux sous la supervision de la coordinatrice sociale du CPAS.

Les journées des partenaires réunissent par axe de travail (santé, logement, emploi, liens sociaux), tous les trimestres, les partenaires obligatoires ou non autour des actions en cours dans le Plan de Cohésion Sociale. L'objectif étant de déterminer les ressources par rapport aux besoins, voire de proposer de nouvelles pistes d'action.

Voir point 2.8 et 2.10

2.6- Le diagnostic et les indices synthétiques de cohésion sociale.

La mise en place d'un plan de cohésion sociale implique un diagnostic local établi par les partenaires et les bénéficiaires locaux ainsi que par les partenaires régionaux obligatoires. Ce diagnostic est issu de 4 questions :

- 1- Quelles sont les actions qui existent et quelle structure les organise ? (avec quel(s) partenaire(s) éventuel(s)).
- 2- Quelles sont les attentes des usagers ?
- 3 – Quelle appréciation globale portent les usagers et les partenaires sur ces actions ?
- 4- Quels sont les besoins encore à satisfaire ?

Le financement de chaque PCS est basé sur le nombre d'habitants visés par le plan. Les subventions octroyées sont également basées sur des indicateurs d'accès aux droits fondamentaux. Chaque commune est notée en fonction de ces indicateurs.

Les indicateurs sont notamment :

- 1- le droit à un revenu digne ;
- 2- le droit à la protection de la santé et à l'aide sociale et médicale ;
- 3- le droit à un logement décent et à un environnement sain ;
- 4- le droit au travail ;
- 5- le droit à l'éducation et à la formation ;
- 6- le droit à l'épanouissement culturel et social
- 7- les facteurs de risque par rapport au maintien de la cohésion sociale sur le territoire de la commune.

2.7- Le plan d'action 2009-2013 de Braine-l'Alleud

Est composé de 13 actions réparties dans les 4 axes de travail et d'une action de coordination du plan :

Axe 0 : coordination du plan

Axe 1 : Insertion socioprofessionnelle

- 1- le parcours d'insertion
- 2- la garde des enfants pour les personnes en recherche d'emploi et/ou de formation.

Axe 2 : Logement décent

- 1- la création d'une Agence Immobilière Sociale ;
- 2- la création d'une Régie des Quartiers ;
- 3- la création d'un centre d'accueil d'extrême urgence.

Axe 3 : Santé

- 1- transport des personnes fragilisées ;
- 2- lieu d'information et de parole pour personnes confrontées à des problèmes d'assuétude;
- 3- recherche-action afin d'améliorer l'accessibilité en matière de santé des personnes précarisées.

Axe 4 : Liens sociaux, intergénérationnels et interculturels

- 1- journée des partenaires, coordination sociale et réunion méthodologique ;
- 2- espace mobile de proximité, travail de rue, infrasports, skatepark, espace public numérique et rencontres dans les quartiers ;
- 3- « mais où est donc passé le secteur non-marchand ? »
- 4- participation à la vie citoyenne ;
- 5- création d'indicateurs de bien-être avec les citoyens et mise en place de projets pilotes.

Dans le cadre de ces 14 actions toute une série de projets vise à la réalisation concrète des objectifs spécifiques de chaque action.

Chaque action est élaborée en fonction d'un canevas commun :

- 1- la description des projets ;
- 2- les objectifs ;
- 3- le public cible ;
- 4- le territoire ;
- 5- les partenaires ;
- 6- l'échéancier
- 7- le budget.

2.8- La participation des citoyens (voir également le point 2.1)

Le décret prévoit l'obligation d'organiser la participation des citoyens à la confection des projets, des actions et du plan.

Les projets participatifs sont des projets dans lesquels les citoyens visés sont impliqués dans la décision, dans l'élaboration et dans l'action de chaque projet.

Exemple : le conseil communal des enfants

Les projets ascendants sont des projets développés à la demande de citoyens, de groupements de citoyens et/ou d'associations de citoyens. Exemple : un comité de quartier – le festival MASSIF...

Les projets descendants : sont des projets développés à la demande des élus locaux ou régionaux, voire directement de l'Etat Fédéral.

Exemple : appel à projet subsidié, Journée de l'Emploi.

Cette situation par rapport à la participation des citoyens était insatisfaisante car nous avons peu d'outils performants nous permettant de répondre à cette obligation.

2.9- L'évaluation :

Une évaluation quantitative classique (nombre de bénéficiaires, les partenaires, nombre de personnes sensibilisées...) est imposée annuellement par la Région wallonne à travers un rapport d'activité.

Une évaluation plus complète est prévue après trois ans et à la fin du Plan.

2.10- Notre entrée dans le réseau Together.

En 2009, la Région wallonne (SPW), l'Institut Wallon de l'évaluation, de la Prospective et de la statistique (IWEPS) et le Conseil de l'Europe ont proposé aux communes de mener une action pilote dans le cadre d'un projet de collecte des critères de bien-être avec les citoyens. Quinze communes ont répondu à cet appel dont la nôtre.

La ville de Mulhouse étant à la recherche d'un partenaire belge qui voulait utiliser la méthode « Spirale » du CoE pour le projet « Together for territories of coresponsibility » a fait appel à ce réseau wallon pour trouver une commune wallonne prête à participer au projet. Braine-l'Alleud a accepté cette invitation.

2.11- L'apport de la méthodologie SPIRALE du Conseil de l'Europe

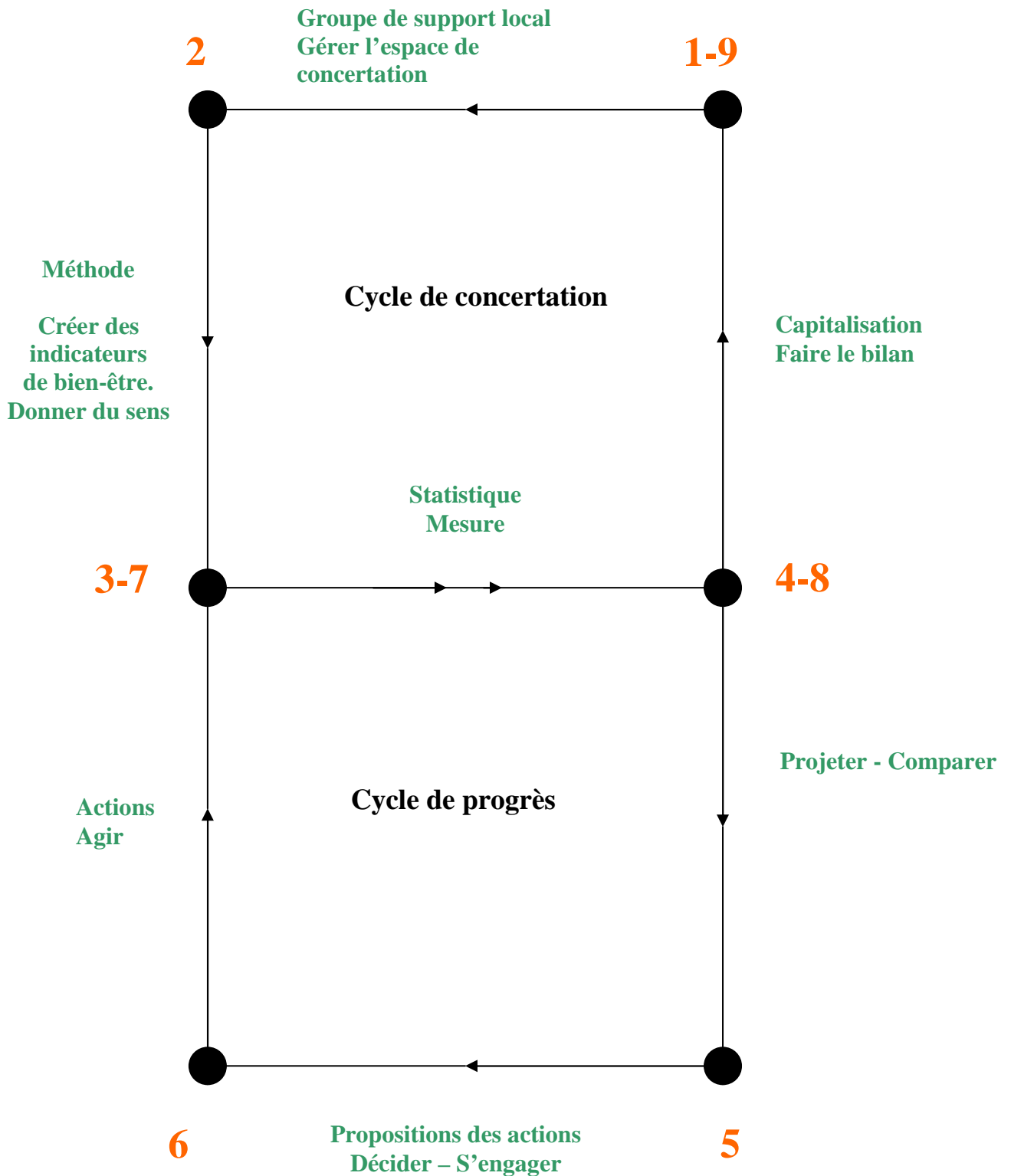
Au départ la méthodologie SPIRALE était pour nous un formidable outil nous permettant de développer une des actions importantes de notre plan qui est la participation des citoyens à la confection des projets, des actions et du plan.

Nous avons découvert que cette méthode permettait de réunir les citoyens non pas autour des problèmes locaux à résoudre et souvent fort différents d'un groupe à l'autre mais autour d'une notion de participation de tous au bien être de tous.

Cette notion a ouvert complètement les discussions et nous a permis de travailler sur une notion plus globale du bien-être et du mal-être mais aussi sur notre responsabilité à réaliser et à conserver le bien-être de tous y compris celui des générations futures.

Dans la suite de ce document nous essayerons de montrer comment cette méthodologie a évolué par rapport à notre travail. Ce travail d'appropriation a été essentiel.

2.12- Structurer le progrès



3. Création du groupe de soutien local (GSL)

3.1- Formation du groupe de soutien local

Pour former notre groupe de support local, nous avons fait appel aux partenaires du plan de cohésion sociale.

Nous avons contacté chacun d'eux par courrier électronique en expliquant le projet et ses objectifs et en invitant les partenaires intéressés à s'y joindre activement, à se manifester.

Parallèlement, nous avons pris des contacts plus personnalisés et individuels avec ceux de nos partenaires qui nous semblaient pouvoir être un relais particulièrement intéressant avec une certaine tranche de la population. Nous avons été expliquer le projet dans le cadre de leurs réunions d'équipe ou conseils d'administration.

L'objectif était en effet que, dans le groupe de support local, l'ensemble de la population, dans sa diversité, puisse être représenté.

Ainsi, à titre d'exemples, nous avons sollicité l'AMO pour le relais qu'elle permettait auprès des jeunes et des enfants ; nous avons sollicité un service d'alphabétisation pour toucher le public d'origine étrangère,.....

Mais il nous fallait aussi sensibiliser d'autres acteurs, qui ne sont pas des partenaires habituels de travail.

Par exemple, nous n'avons pas de collaboration établie avec la population pensionnée, si ce n'est dans le cadre de maisons de repos. Nous avons contacté l'UCP (union chrétienne des pensionnés), qui s'est montrée intéressée et s'est impliquée dans le projet.

Afin de toucher le secteur économique, nous avons contacté l' « association des commerçants brainois ». Nous avons rencontré son Président, qui, bien qu'intéressé à priori par le projet, n'a plus donné suite après à nos sollicitations. Sans doute n'a-t-il pas été suivi par son conseil d'administration ?

3.2-Richesses et faiblesses du groupe de soutien local

Actuellement, le groupe de support local représente assez bien la population.

Nous déplorons cependant un manquement au niveau du secteur économique.

Les publics des associations et institutions sociales sont bien représentés, dans leur diversité.

Au niveau des tranches d'âge, nous avons pu toucher un très large éventail de la population, depuis les enfants jusqu'au 3ème et 4ème âge.

3.3- Composition du groupe de soutien local

Nom - Prénom	Association	Fonction
MARCOUX SOPHIE	Commune	Premier Echevin
PARVAIS Olivier	CPAS	Président
GONCE Viviane	CPAS	Coordinatrice sociale
DE SMET André	Commune	Chef de projet PCS
BERGHS Francis	Association pour Volontariat	Bénévole
LEONARD Jean	UCP	Trésorier - Secrétaire
VAN LINT Laura	Commune	PCS – Liens sociaux
WILLEMS Christophe	Commune	PCS - EPN
DHAENEN Georges	UCP	Secrétaire adjoint
MILOEN Garance	Nature et Loisirs	Formatrice
ALBICOCCO Fabrizio	Commune	PCS – attaché au projet
CAUFRIEZ Freddy	Commune	PCS - Santé
LALOUX KEVIN	CPAS	Assistant social
BELIN Julie	CPAS	Assistante sociale insertion
DESCAMPS Geneviève	Eglantier	Assistante sociale
FARINELLE Marc	Village n°1	Accompagnateur social
DESCY Isabelle	CPAS	Assistante sociale - FSE
BACCARO Paola	Color'Ados	Assistante sociale
MAES Andrée	UCP	Présidente
GLIBERT Elodie	Centre culturel	Directrice
DEPROOTE Gaëlle	CPAS	Service Social Général
Claude-Etienne SCORIELS	Nature et Loisirs	Directeur - Expert
NEDERLANDT Marc	Association pour volontariat	Responsable local

4. Groupes de discussion (groupes homogènes, groupes arc-en-ciel...)

The focus groups were chosen by de local support group.

The local support group comprises politicians, workers of the social cohesion plan, workers of private associations of institutions and representatives of voluntary sector.

Up to now, we didn't manage to persuade representatives of shopkeepers and companies of Braine-l'Alleud to involve in our local support group.

Most of the focus groups were formed by a member of the local support group.

Generally, this member has animated the reunions with his group, with the help of someone who had learned the method.

We have 14 focus groups. Each of them have participated in 2 reunions.

4.1- The focus groups are:

- Students between 13 and 16 years of a school of Braine-l'Alleud (4 boys, 6 girls)
- Children between 6 and 12 years from the association "Color'ados", service of accompaniment of youth (4 boys, 3 girls)
- Young people between 18 and 25 years who benefit of the minimum income at the Public centrum for social action (2 boys , 4 girls)
- Women living alone with children (7 women)
- People of stranger origin learning French (3 men, 7 women)
- Retired people involved in a social association (5 men, 2 women)
- People of stranger origin involved in a socio professional project (2 men, 4 women)
- People of African origin (5 men, 1 woman)
- Municipal politicians (3 men, 4 women)
- Workers of the municipality or Public centrum for social action (2 men, 6 women)
- Young people in host formation (1 man, 6 women)
- People in formation for coordinator of holiday centrum (1 man, 4 women)
- 2 groups of young people between 15 and 18 years, working for the summer in a specific project financed by the Walloon region (11 boys, 9 girls)

Each group participated in a first reunion where three questions were asked:

- What's well-being for you?
- what's ill being for you?
- What can you do to improve your well-being of the well-being of everyone?

In the second reunion, each group ratified the synthesis with the attribution of the criteria's to the families. Some corrections were asked by the group.

After that, the groups answered the last question about the future generation.

Sometimes, they placed their criteria's directly on the synthesis.

4.2- Operating rules of the groups

- the groups are trained by 2 animators. One of them is taking some notes and assists the other.
- all the animators received a formation over the method learned with the council of Europe.
- each participant receives post-it
- the instruction is to write only one idea on each post-it (one post-it = one criteria). It's possible to split up a post-it if there are 2 ideas on it, and if the writer agrees to do it.
- another instruction is to note more than one word (ex: subject+ verb + direct object)
- the animators have to care for people who have difficulties to write (the second animators will assist them)
- each post-it is anonymous, unless the participant wish talk about his criteria
- for each question, the post-it must have a different color and the name of the group with the number of participants must be read on the sheet of paper where the post-it are stuck.
- the participants must have enough time to complete so much post-it they want.
- the participants aren't obliged to answer each question, but it's important to explain to them that the indicators will be build thanks to their criteria's.
- as everybody has written his criteria's, the animator sticks all the post-it on a big sheet of paper , and assemble the criteria's which have a common sense, following the instructions of the group. The participants are forming their own groups of criteria's (without our 8 families). It's important that they can have a global vision of all what they said.
- the participants may always change, add, or delete criteria's

It's important to give priority to the participation of everyone, to write criteria's, and to assemble post-it on the board.

During the meetings with the groups, there are a lot of exchanges of views, over general subjects but also over private considerations, and sometimes with a lot of emotion.

The animator must be careful about it.

4.3- How many stayed involved throughout, i.e. came to the second and third meetings

- 1- It's better not to wait a too long time between the 2 first reunions.
- 2- We let 1 week interlude, so that the people don't forget their ideas.
- 3- We have lost more or less (+/-) 10 % of the participants for the second reunion because of other occupations.
- 4- The 2 first reunions happened between march and May 2010.
- 5- The third happened on 28 of September 2010.
- 6- 50 % of the participants came for this reunion. It's a good number when you consider the long time between the first reunions and this one.

4.4- Which are the omitted groups?

Essentially the shopkeepers, the private companies.

4.5- What were the main findings from each focus group?

- students between 13 and 16 years of a school of Braine-l'Alleud

Discussions: essentially about the human relations, about the participation and the citizenship, about the feeling of well or ill-being.

Topics : essentially the respect, solidarity, friendship, involvement in the society, self-esteem,...

Not many criteria's about relations with the institutions.

-retired people involved in a social association

Discussions: essentially about the human relations, the access to livelihoods, about the participation and the citizenship.

Topics : essentially the solidarity, the conviviality, the health, the purchasing power, and the involvement in the society.

Not many criteria's about living environment and social balance

-Foreigners involved in a socio professional project

Discussions: essentially about the access to livelihoods, and the human relations

Topics : essentially education, formation and employment, family, respect and exclusion.

Not many criteria's about the participation and the citizenship, the personal balance and the feeling of well or ill-being

- workers of the City hall or of the Public centrum for social action

Discussions: essentially about the access to livelihoods, the human relations, the participation and the citizenship

Topics : essentially the education and formation, the health, the purchasing power, the cultural and leisure activities, the respect, social responsibility and the involvement in the society.

No many criteria's about social balance and relations with the institutions.

-the first group of young people between 15 and 18 years, working during the summer in a specific project financed by the Walloon region

Discussions: essentially about the access to livelihoods, the human relations.

Topics : essentially the education and formation, the leisure activities, the family and the personal development

Not many criteria's about the relations with the institutions and the living environment

- municipal politicians

Discussions: essentially about human relations,

Topics : essentially about solidarity, respect, making the relations easier, education and formation, mental equilibrium.

Not many criteria's about social balance, and the feeling of well or ill-being

-Children between 6 and 12 years from the association “Color’ados”, offering services to the young generation

Discussions: essentially about the access to livelihoods, the human relations.

Topics : essentially the family and the friendship, the cultural and leisure activities and the natural environment.

Not many criteria’s about personal balance, social balance, and relations with the institutions.

-Women living alone with children

Discussions: essentially about human relations and access to livelihoods

Topics : essentially the housing, the cultural and leisure activities the family and the support of the institutions

Not many criteria’s about personal balance, feeling of well or ill-being, the living environment.

-the second group of young people between 15 and 18 years, working during the summer in a specific project financed by the Walloon region

Discussions: essentially about access to livelihoods, human relations and personal balance

Topics : essentially the respect, the solidarity, education and formation , the purchasing power and the mental equilibrium.

Not many criteria’s about feeling of well or ill-being, the living environment.

-Young people between 18 and 25 years who benefit of the minimum income at the Public centrum for social action

Discussions: essentially about the access to livelihoods, human relations

Topics : essentially the purchasing power and the environment, respect, health and solidarity.

Not many criteria’s about feeling of well or ill-being and the social balance

-people who follow trainings as coordinators of holiday centrum

Discussions: essentially about the access to livelihoods, human relations, the living environment

Topics : essentially the work relations, the solidarity, the conviviality, the education and formation, the cultural and leisure activities, alimentation and the basic infrastructures.

Not many criteria’s about feeling of well or ill-being

-young people who follow trainings as animators in holidays centers

Discussions: essentially about the access to livelihoods, human relations, living environment

Topics : essentially the work relations, the solidarity, the conviviality, the cultural and leisure activities, the basic infrastructures, the natural environment and the respect.

Not many criteria are about social balance except inclusion and exclusion.

-French learning foreigners

Discussions: essentially about the access to livelihoods, human relations, participation and citizenship

Topics : essentially the health, the purchasing power, the family and the respect.

Not many criteria's about personal balance, social balance and about feeling of well or ill-being.

-people of African origin

Discussions: essentially about the access to livelihoods, human relations, the social balance.

Topics : essentially the health, education and formation, the purchasing power, the respect, hatred/love feeling, solidarity, public management, peace and war.

4.6- Were any of these surprising or unexpected compared to the existing policy views of officials and politicians?

contrary to the idea that the purchasing power a politic priority is, it seems that other topics are very important (main topics: the respect, the health and the solidarity). The main indicators are "education and formation", and "the family".

Findings which confirm existing policy.

The investigation confirms the importance for the citizens of the topics which are developed in the social action of our city. This action is based on health, housing, employment and social ties.

4.7- Were the mixed groups satisfied with the suggested indicators?

The first indicators, written in October 2010 were not understood by the citizens. They were sentences, which included a lot of ideas to give a complete synthesis of all the criteria's.

The different phases of the path of progress were not understandable yet.

It was very difficult to simplify these sentences without losing the citizens' ideas.

It was in fact very difficult to transform the individual speak ("I") in a collective idea ("we").

The time devoted to this phase is very important but we must remember that we contribute to the building of this method.

The 14 groups are not representative of the city's population!

The collected information will allow us to build a questionnaire to measure the level of well-being of the citizens. This phase will be done statistically.

4.8- Synthesis of the 14 homogeneous groups:

« Top 10 »

By criteria (that people have said most often)

1	Health	Having health or not (physical and mental)
2	Respect	The respect of the other, mutual respect , lack of respect (to be heard, to be accepted, to learn the respect...)
3	Solidarity	To help others, to give to others (material and moral support, According to their possibilities ...)
4	Commitment in society	To Participate (citizenship, participate in associations, in activities...) to mobilize yourself
5	Family	To guide children, see the children grow (authority, to please children, to be worry about the children, to give them happiness)
6	Friends	To have friends (the quality of the friends), have no friends
7	Family	To live with their family, to build a family ,to live away from their family
8	Natural environment, landscape.	To protect the environment, to respect the earth (biodiversity, To preserve...)
9	Inclusion	The rejection (a difficult integration, being marginalized, discriminated...)
10	Conviviality	Sociability, reach out to others, to adapt (exchanges, Social relations, links...)
10	Public management	To ensure the safety of persons (criminality in the cities, sanctions, fear...)
10	Cultural and leisure activities	To do various activities (discoveries, quality of the activities)

= 15,44 % of the total criteria

« Top 10 »

Education –

By subfamily

1 Training

To have a good education – To be able to educate their children – - To have qualifications to teach – To improve the education system
To study languages- To give the future generations a good education- education for citizenship, ethics, responsibility –to provide with schooling – schools less demanding – to learn other subjects (cooking lessons culture, prevention) – to share his experience with the children

2 Family

To live with their family, to build a family – To have a family –death or absence of a family member-agreement in the family-
To guide children, see the children grow – the brothers and sisters –
The love of family – The family conflict – Take care of his family

3 Respect

The respect of the others, mutual respect , lack of respect – To be judged, not to be judged, being misjudged – The tolerance –Racism – Listening – Insults, contempt, criticism –The recognition
Of yourself – the prejudices – To accept others

Culture and

4 leisure

To play sports – To do various activities- To go on holiday-To do sport cultural activities – To play – To have access to leisure, culture and – To have free time – To enjoy life

5 Health

Having health or not (physical and mental)- To take care of their health- Health for everyone –To promote access to health care - To treat others – To avoid destroying health products – To play sports – Access to medicines – To feel good in their body -

Natural environment -

6 Landscape

To protect the environment, to respect the earth – To conserve the natural resources –Creating and preserving gardens, forests, green spaces- To have a nice environment (healthy, with flowers,...)- The weather – To stop building everywhere – Together, save the planet –To use a clean energy – Maintenance of houses and streets

7 Solidarity

To help others, to give to others – To be united
-The sharing – Listening to others – The indifference, the individualism, the selfishness – To think to others- To act for others- Mutual help and cooperation

- 8 Purchasing power** To have money - poverty- financial difficulties, to have the minimum to live, to have debts, to be rich , to have money,
To be able to support their needs, to have enough means, to raise the purchasing power, to save money, savings
- 9 Conviviality** Sociability, to go towards the others, to adapt, to welcome, Politeness , to say hello to each other, to install a good atmosphere, the smile, the amability, Isolation, the generosity, bad social contacts,
- 10 Employment** To have a job, to have a good job, to create Employment, a job, for all, not having to work, to produce more for more employment.
- 11 Housing** To have a shelter, to have a place to live, to have a decent place to live, to have his own place to live.
A nice and big house, to build my own house, to have an access to water, to decrease the housing's prices.

About 37,92% from the criteria's total

4.9- Essais sur des propositions d'actions des 14 groupes homogènes.

Animation – organization of activities

- To organize activities to bring people back to BL'A
- More festivals
- Actions to bring happy young people back to BL'A
- To conserve and develop neighborhoods parties, neighbors meetings
- To favorize events as: second hand trades in the neighborhoods, wich can help to know each other much better and to develop solidarity (the city must be a help but not be the initiator

School - education

- To favorize children's participation in school
- To organize meetings between schools
- Students appropriate the school
- Enable the school to "get out of their walls"
- Integrate in children's education a learning for a better gestion of clothes, not to throw away,
- to propose alternative solutions: trades, to sell to others, to recycle, donation,
- to be able to detect much better education's and training's accessibility unevenness and to find solutions

Employement- Economy

- reopen employment house, to explain better to people why it was closed down
- to direct production according to the real needs of population and not to maximize profits
- to create a local exchange service

Food – income-clothing

- to laud food's quality
- to create a food's buying group (quality food for less money)
- more taxes on high incomes
- to tax and redistribute in some other ways to equilibrate social classes
- to link financial supports to incomes
- to sensibilize population to profusion in the vestimentary field

Family –children

- To have political decisions been taken to provide people with solutions to share more time with their family
- To have the role of the mothers been recognized by their family, mainly concerning their mother's role and their role of housekeeper. This could be done by granting them a status, a salary or a compensation allowance.
- To encourage and support in the towns any measure aiming to improve (inter)family solidarity.

Relations with the institutions

- To simplify administrative process

- To improve welcoming quality
- To improve information accessibility given by institutions.
- To improve external controls on information given by institutions
- Participative budget : validation of the projects issued by the authorities, as well at the level of the town as at the associative level.

Housing

- To further develop the social housing offer
- More available cheap housing facilities

Living environment

- To adapt urban implementation to (relational) human aspects requirements, for example soundproofing, spaces)
- To creatively invest in public meeting spaces
- To especially focus on teenagers aspects of public meeting spaces

Communication

- To create posters explaining that words can have different meanings, depending on the origin, the social environment and the nationality of people
- To promote dialogue (mediation)

Participation - involvement

- To amplify existing actions (neighbors day, territory management, North-South commissions...)
- To support involvement of elder people, to prioritize intergenerational dialogue and to develop skills and experience of everyone
- To teach people to have dreams again, to make them hope and have personal projects.

Integration of the foreigners

- To fight racial discrimination
- To try to speed-up the recognition of the refugee status

On peut constater que la méthode des listes, ressemble à un tableau de propositions mais sans intention participative (la commune devrait faire).

Vu l'étendue de cette liste et l'énorme travail de réalisation que cela impliquerait, il vraisemblablement que ces demandes ne pourront pas être satisfaites à court ou à moyen terme. Il en découlera une frustration des citoyens participants et à plus long terme une lassitude vis-à-vis des pouvoirs publics "qui ne bougent pas" ou "pas assez".

Sans coresponsabilité on voit vite les limites de la participation citoyenne (souvent restant dans un rôle de spectateur)

4.10- Summary

1-Respect :

This topic should explicitly appear in the new action plan.

2-training and education:

This indicator is not included in the current action plan. The current plan was established on basis of the report of the Wallon institute for statistics. The conclusion of this was that the right to education was very positive in Braine-L'Aleud (10th on 262). No specific action about this topic was planned. Nevertheless our discussions with the groups show that education and training is one of the priority topics for the citizens.

3-family

For our city, (according the Wallon institute for statistics) the risk factor is very important concerning the living alone people, with or without children. The classical family (father, mother and children) is less and less present. It seems to be clear that some actions must be developed according of this risk factors, but also for to give families the possibility to go on living together.

4-Culture and leisure

This indicator is important for the citizens but, because it doesn't exist in the work axes specified by the Wallon region, it is not really present in our work. It's an important topic what must be developed.

5-solidarity and conviviality

See "respect"

6-Friends and friendship

We have to find one way to include strongly this topic, even if this is a very personal notion.

7-natural environment

This topic is not included in our current plan, and very weakly in our partnership. There's thus a lot of work about this subject.

4.11- Des critères vers les indicateurs

Le projet de recherche « élaboration concertée d'un système d'indicateurs de bien-être et de cohésion sociale avec les citoyens en Région Wallonne », conduit de 2009 à 2011 en partenariat entre le Conseil de l'Europe, l'IWEPS et 15 communes pilotes de Wallonie, a permis de construire des indicateurs de progrès dans le bien-être de tous, générations futures incluses, à partir des critères exprimés par les citoyens, suivant la méthodologie proposée par le Conseil de l'Europe. Une des questions clés de ce projet était de préciser comment construire des indicateurs à la fois aux niveaux local et régional, tout en assurant une bonne articulation et complémentarité entre les deux niveaux.

Une première conclusion à ce sujet a été de constater qu'il est difficile de construire des indicateurs au niveau local uniquement à partir des critères exprimés par les citoyens dans chaque commune concernée.

C'est pourquoi il a été choisi de travailler sur une base de données regroupant l'ensemble des critères de bien-être au niveau régional (soit plus de 10000 critères collectés, ce qui assurait une meilleure saturation, et de construire sur cette base des indicateurs régionaux, lesquels peuvent être ensuite déclinés par les communes en fonction de leurs spécificités et contextes locaux.

Cependant en appliquant la méthodologie habituelle du Conseil de l'Europe pour la rédaction des indicateurs, il est apparu que les indicateurs ainsi élaborés étaient particulièrement complexes, puisqu'ils faisaient intervenir un nombre assez large de critères (même en étant regroupés en idées), avec plusieurs types de situations possibles, rendant très difficile la compréhension et l'utilisation pratique de ces indicateurs.

Afin de répondre à ce problème important deux pistes ont été envisagées : une rédaction générique des indicateurs et l'utilisation du logiciel « KIDISTI »

4.12- L'élaboration des indicateurs

4.12.1 : La rédaction générique des indicateurs :

La rédaction des indicateurs se fait via l'échelonnement d'un chemin de progrès.

Les cinq échelons des indicateurs de progrès ont une signification précise, comme le met en évidence le tableau suivant :

- Cas des indicateurs de progrès en général

	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3	Echelon 4	Echelon 5
Désignation de l'échelon	Situation très mauvaise	Situation mauvaise	Situation moyenne	Situation bonne	Situation idéale
Signification en termes de satisfaction	Etat très insatisfaisant, pouvant représenter un danger et être difficilement réversible	Etat insatisfaisant, mais sans réel danger sauf si elle se prolonge dans le temps	Etat satisfaisant sans toutefois avoir atteint l'objectif recherché	Etat correspondant à l'objectif recherché mais sans que l'on soit assuré de sa durabilité	Etat bon en étant assuré de sa durabilité
Signification en termes d'action	Appelle à action immédiate et prioritaire, très ciblée et fortement mobilisatrice de moyens	Appelle à action mais sans l'urgence d'une situation très mauvaise et donc plus facile à programmer en termes de moyens	Appelle à des actions de consolidation, non prioritaires tant que les situations mauvaises et très mauvaises existent	Appelle à des actions pour assurer la durabilité des acquis	Objectif atteint sans aucune action particulière

Au départ, l'idée était d'ajouter tous les critères de chaque échelon et de construire une phrase résumant l'ensemble de ces critères.

L'élaboration de ces indicateurs nous paraissait très complexe et ne nous permettait pas de percevoir l'ensemble des critères énoncés (vu le nombre important de ceux-ci).

Nous avons donc essayé la méthode générique suivante :

	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3	Echelon 4	Echelon 5
Désignation de l'échelon	Situation très mauvaise	Situation mauvaise	Situation moyenne	Situation bonne	Situation idéale
Formulation de base (utilisée lors de la formation)	N'a pas x ni les conditions pour avoir	N'a pas x mais dispose des conditions nécessaires pour l'avoir	A x , mais sans qualité	A x , avec la qualité , mais sans que soit garantie sa durabilité	A x avec la qualité et une garantie de durabilité
Précisions par rapport à la signification de l'échelon	N'a pas (suffisamment de) x ni ne peut l'avoir (i.e. est dans une des situations d'impossibilité de l'avoir) OU N'a pas au point d'avoir des effets négatifs en chaîne sur d'autres indicateurs de bien-être	N'a pas (suffisamment de) x mais peut l'avoir (i.e. n'est dans aucune situation d'impossibilité d'avoir) ET N'entraîne pas d'effets négatifs sur d'autres indicateurs de bien-être	A (suffisamment de) x, mais sans les critères de qualité minimum requis pour pouvoir évoluer vers le bien-être	A (suffisamment de) x, avec la qualité, pouvant évoluer vers le bien être, mais sans être garanti de la durabilité de ce processus	A (suffisamment de) x, avec la qualité, pouvant évoluer vers le bien être, toute en assurant la durabilité de ce processus

- De cette méthode découle une nouvelle rédaction systématisée des indicateurs

Echelons	Situation très mauvaise	Situation mauvaise	Situation moyenne	Situation bonne	Situation idéale
Questions posées pour chacun des échelons	N'a pas (suffisamment de) X ☐ (critère de possession)		a (suffisamment de) X ☐ (critère de possession)		
	Est dans la situation d'impossibilité d'avoir n° 1 ☐			A le critère de qualité n°1 ☐	A le critère de durabilité n°1 ☐
	Est dans la situation d'impossibilité d'avoir n° 2 ☐			A le critère de qualité n° 2 ☐	A le critère de durabilité n° 2 ☐
	Est dans la situation d'impossibilité d'avoir n° 3 ☐			A le critère de qualité n° 3 ☐	A le critère de durabilité n° 3 ☐
	Etc...			Etc...	Etc....
	A des effets négatifs sur l'indicateur de bien-être Y ☐				
	A des effets négatifs sur l'indicateur de bien-être Z ☐				
	Etc...				

- Exemple pour la Région wallonne sur la dimension de l'alimentation

A01 - Alimentation

Situation très mauvaise	Situation mauvaise	Situation moyenne	Situation bonne	Situation idéale
Je ne mange pas à ma faim ☒		Je mange à ma faim ☒		
Je n'ai pas accès à la nourriture, trop chère pour mes moyens ☒	Ma nourriture est frelatée ☒	Je n'ai pas ce qu'il me faut en termes d'alimentation pour être bien ☒	Je bois régulièrement ☒	J'ai bénéficié ou je bénéficie d'une éducation à l'alimentation saine☒
Je souffre d'anorexie ☒		Si vous cochez cette case, veuillez indiquer en les entourant les éléments de la situation bonne qui vous font défaut pour être bien ou en rajouter si vous ne trouvez pas ce qu'il vous faut	Je mange sain et équilibré ☒	J'ai l'assurance de ne jamais manquer de nourriture ou de boisson ☒
Je souffre de boulimie ☒			J'aime ce que je mange☒☒	
Je n'arrive plus à me nourrir par moi-même ☒			J'ai des repas gastronomiques ☒	
Ma vie est en danger par malnutrition ☒			Je mange avec plaisir ☒	
			Je bénéficie d'une alimentation de qualité ☒	

Malgré cette rédaction systématisée une question restait difficile à résoudre :

Comment pouvoir effectuer la traçabilité des critères ?

En effet, les participants trouvaient qu'il était absolument nécessaire de pouvoir dire quels critères précisément étaient repris pour la rédaction de chaque indicateur.

Afin de résoudre cette question, l'IWEPS a créé un logiciel « KIDISTI » qui permet d'effectuer cette traçabilité.

4.12.2 : Le logiciel KIDISTI

La base du logiciel Kidisti est la constitution d'une base de données regroupant les critères énoncés par tous les groupes de discussion et classés par dimension du bien-être.

Pour chaque dimension il devient alors possible à l'aide de l'ensemble des critères de définir des indicateurs.

La méthode est la suivante :

- On trie, filtre et groupe les différents critères pour éviter les répétitions et les redondances.
- On classe les critères par unité de sens (ayant le même sens) avec un maximum de 15 unités de sens.
- On regroupe les unités de sens par sous-thèmes (maximum 6)
- Ensuite pour chaque sous-thème on reprend les critères qui le composent et on les classe en fonction d'une évocation du bien-être ou d'une évocation du mal-être.
- On décompose les critères de bien-être et de mal-être de chaque sous-thème en situation très mauvaise, situation mauvaise, situation bonne et situation très bonne.
- A partir de ces 4 situations on décrit chaque situation en fonction des critères qui se retrouvent dans chaque situation de chaque sous-thème.
- Enfin, on obtient une synthèse générale regroupant en abscisse les sous-thèmes et en ordonnée les situations allant de très mauvaise à très bonne.

L'avantage de cette méthode est qu'il est possible, facilement, de tracer chaque critère qui compose un indicateur et de retrouver quel groupe l'a énoncé lors des réunions des groupes homogènes de travail.

4.13- L'élaboration d'un questionnaire.

L'élaboration d'un questionnaire est nécessaire pour tenter de mesurer la situation des citoyens sur le chemin de progrès.

Pour rappel, les indicateurs sont directement énoncés par l'addition et la synthèse des critères récoltés lors des réunions des groupes homogènes de travail avec les citoyens.

Ces deux modèles de questionnaire ont pour avantage une meilleure compréhension des questions et des situations proposées et faciliteront l'analyse des réponses.

Indicateur A02 – Santé

Situation très mauvaise	Situation mauvaise	Situation moyenne	Situation bonne	Situation idéale
J'ai une santé fragile, suis malade ou handicapé <input type="radio"/>		Je n'ai pas une santé fragile ni ne suis handicapé <input type="radio"/>		
Je ne peux m'acheter les médicaments dont j'ai besoin car ils sont trop chers et non remboursés <input type="radio"/>			Si besoin je bénéficie de soins de qualité <input type="radio"/>	Je fais ce qu'il faut pour préserver ma santé (alimentation équilibrée et activité physique) <input type="radio"/>
Je ne peux me soigner car ma maladie n'est pas reconnue <input type="radio"/>			Je bénéficie d'une maison de santé <input type="radio"/>	J'ai une vraie éducation à la santé <input type="radio"/>
J'ai une maladie incurable <input type="radio"/>				
Je ne peux me soigner car ma commune est mal desservie et je ne peux me déplacer <input type="radio"/>				
J'ai une maladie grave (cancer) <input type="radio"/>	Je souffre, j'ai souvent mal <input type="radio"/>	Je vais bien physiquement <input type="radio"/>	Je suis fourni en médicaments rapidement <input type="radio"/>	Je n'ai jamais de problèmes de santé <input type="radio"/>
	J'ai souvent mal aux dents <input type="radio"/>		J'ai du tonus <input type="radio"/>	

Indicateur A02- Santé

J'ai une bonne santé	
Oui	<input type="radio"/>
Non	<input type="checkbox"/>

Si non

	Oui	Non
Je souffre physiquement, j'ai souvent mal	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Je souffre psychologiquement	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Je souffre d'un handicap	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai une maladie incurable ou chronique ou de longue durée	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Je peux m'acheter les médicaments dont j'ai besoin (ils ne sont pas trop chers et/ou ils sont remboursés par la mutuelle (INAMI))	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Je peux me soigner car ma maladie est reconnue (mutuelle, INAMI, Fonds des maladies professionnelles,...)	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Je peux me soigner car ma commune est bien desservie en services de santé	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Je peux me soigner car je peux me déplacer pour accéder aux services de santé	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>



<p>Avez-vous des commentaires et ou précisions à apporter en lien avec la santé ? Si oui, veuillez les indiquer ci-dessous.</p>

Si oui

	Oui	Non
Je vais bien physiquement	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Je vais bien psychologiquement	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai de l'énergie, du tonus	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Si besoin je bénéficie de soins de qualité		
<i>Je bénéficie dans ma commune des services d'une maison de santé et/ou d'une maison médicale</i>	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Si besoin, je peux acheter des médicaments remboursables et/ou pas trop chers	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Je mange de façon équilibrée pour préserver ma santé	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Je fais de l'activité physique/du sport pour me maintenir en bonne santé	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai une <i>vraie</i> éducation à la santé	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>



<p>Avez-vous des commentaires et ou précisions à apporter en lien avec la santé ? Si oui, veuillez les indiquer ci-dessous.</p>

Où vous positionnez-vous sur l'échelle globale *par rapport à la santé* ?

Situation très mauvaise <input type="radio"/>	Situation mauvaise <input type="radio"/>	Situation moyenne <input type="radio"/>	Situation bonne <input type="radio"/>	Situation idéale <input type="radio"/>
--	---	--	--	---

Le choix s'est porté vers le premier modèle, moins subjectif et plus simple à remplir.

5. Actions pilotes de coresponsabilité.

5.1- Le Conseil communal des enfants :

5.1.1- Choix de l'action-pilote

Le Conseil Communal des Enfants (CCE) a été choisi pour plusieurs raisons :

- cette structure avait déjà comme objectif la participation conjuguant des enfants, des pouvoirs publics et des associations locales.
- Le Groupe de Support Local est composé de membres participant déjà au projet du CCE
- Les méthodologies proposées étaient facilement adaptables à cette action.
- Et enfin, ce projet pilote pourrait ouvrir à un projet plus global de participation citoyenne des enfants et des jeunes.

Le CCE est composé de groupes d'enfants appelés commissions.

Pour la formation des groupes, nous avons utilisé la collecte des critères de bien-être.

Nous avons demandé aux enfants de nous décrire ce qu'était pour eux le bien être, le mal être et ce qu'ils aimeraient mettre en place pour améliorer le bien être des autres enfants de Braine-l'Alleud.

De là, se sont dégagées quatre thématiques :

- La santé physique et mentale.
- La citoyenneté et les biens communs.
- Le respect et la tolérance.
- Les loisirs et la culture.

Chaque commission a défini un projet à mener à terme pour la fin de leur mandat.

Tous les projets émis par les enfants ont pu être réalisés.

5.1.2- Leçons à tirer

Les conclusions des déclarations faites par les enfants lors de l'évaluation sont les suivantes :

Les dimensions du bien-être qui ont le plus marqué les enfants sont :

- L'équilibre personnel : Les enfants ont en effet aimé réaliser des projets qu'ils avaient eux-mêmes choisis. Cela leur a permis de sortir de leurs habitudes, d'avoir plus de liberté, d'autonomie. Devoir parler en public, aller vers les gens leur a donné plus de confiance en eux et génère désormais moins de stress qu'au début.

- Facilitation des rencontres : la possibilité de rencontrer des personnes âgées, de dialoguer avec elles, des personnes qui leur sont étrangères, d'avoir rencontré les membres du réseau et de voir l'intérêt porté par ces membres pour leur travail les a marqués. Ils ont apprécié ces situations d'échanges.
- Valeurs éthiques et attitudes de sociabilité : la participation des enfants au conseil communal a généré une certaine ouverture d'esprit et de tolérance à la différence d'autrui. Ils se sentent plus concernés par les problématiques qui touchent notre société.
- Accès effectif à une formation et à une éducation : Les enfants ont apprécié travailler sur des thématiques différentes de celles développées à l'école. Il est vrai que la musique, l'art et la sensibilisation à des problématiques telles que l'environnement ne sont pas des priorités dans le programme scolaire. Mais au sein du conseil communal des enfants les élus ont traité des sujets qui les interpellaient.
- La liberté d'expression : Les enfants sont très satisfaits d'avoir réalisé des projets qui émanent d'eux et non d'avoir eu un projet imposé. Les idées de chacun ont été entendues.

Enfin, il est clairement apparu qu'en participant au conseil communal, les enfants ont étendu leurs relations amicales et développé le sens de la solidarité. Ils ont le sentiment d'avoir accompli un travail utile.

5.1.3- Les difficultés rencontrées lors de l'évaluation :

Cette évaluation se basait sur les différentes dimensions du bien-être. (CoE)

Par les enfants : Comme pour beaucoup de citoyens, nous avons dû réexpliquer chaque dimension au fur et à mesure que nous avançons dans l'évaluation.

Ils ont également éprouvé des difficultés à comprendre le but de cette évaluation.

En travaillant par groupe de deux commissions, les enfants, se connaissant moins bien, étaient plus réservés et n'osaient pas prendre la parole aussi librement qu'en petit comité.

Par les animateurs : compte tenu des projets conséquents à réaliser avec les enfants, les animateurs ont ressenti cette évaluation comme une perte de temps et n'ont pas eu le temps nécessaire pour travailler avec chaque groupe séparément.

Améliorations proposées :

- 1- créer une grille d'évaluation spécifique aux actions menées avec des enfants afin de faciliter la compréhension des dimensions proposées et de cette manière obtenir des réponses plus pertinentes.
- 2- Mener cette évaluation de manière ludique pour maintenir l'intérêt des enfants.

5.2- Les « mardis santé »

5.2.1- Choix de l'action-pilote.

Lorsque nous avons récolté les critères de bien-être auprès de nos 14 groupes homogènes, la santé se trouvait en tête du « top 10 » des critères le plus souvent cités. Il était donc normal de faire de ce thème une de nos priorités d'action.

Lorsque la Communauté française de Belgique a lancé un appel à projet aux communes et CPAS pour lutter contre les inégalités sociales en matière de santé, nous avons donc répondu à celui-ci sans la moindre hésitation.

Nous avons été subsidiés pour notre projet « MARDIS SANTE » qui visait à mener des actions, animations et (in)formations relatives à la santé, dans une approche participative.

En effet, le projet impliquait le CPAS, porteur du projet, le service du « Plan de cohésion sociale », la maison des jeunes qui nous prêtait ses locaux, et « Le restO » (restaurant social) dans le cadre duquel le projet était mené.

Les usagers ont également été impliqués dès le départ puisque les thèmes abordés ont été choisis suite à la récolte de LEURS critères de bien-être. Cette récolte a été effectuée dès le démarrage du projet.

D'autres outils ont également été utilisés pour cerner au mieux les représentations du public quant à la santé et ses priorités à ce sujet.

Les objectifs du projet:

- amener les personnes à (re)devenir davantage acteurs de leur vie et de leur devenir en développant l'estime de soi, en valorisant les savoirs et compétences de chacun, en favorisant la création ou le renforcement d'un tissu social,
- sensibiliser le public cible aux questions de santé et de bien-être, en leur fournissant des outils, des informations, des moyens d'agir et des ressources qui leur permettent de poser des choix favorables à leur santé (alimentation, sport, prévention,...)
- susciter chez le public cible un intérêt à plus long terme pour des nouvelles séances d'information ou animations visant à renforcer son insertion sociale et sa participation citoyenne.

5.2.2- Progrès réalisés

Au départ, nous avons organisé des activités qui nous semblaient apporter une réponse aux priorités émises par les participants. Ceux-ci, une fois qu'ils avaient émis leurs idées, devenaient consommateurs des activités proposées et organisées par les animateurs.

Dans un deuxième temps, lorsque nous avons obtenu à nouveau des subsides pour la poursuite des « mardis santé », nous avons réfléchi à la manière dont impliquer davantage, concrètement, les participants.

Ils ont d'abord été sollicités pour proposer eux-mêmes des réponses à leurs priorités.

Ces priorités pouvaient se résumer ainsi :

- des moments conviviaux
- des moments récréatifs
- le contact avec la nature.

Les participants, lors d'une réunion qui réunissait une vingtaine de personnes, ont donc émis des propositions concrètes d'actions qui pourraient répondre à ces besoins.

Lors des séances suivantes des mardis santé, les animateurs ont mis en place certaines de ces propositions (organisation d'une après-midi sportive, balade-nature, etc...)

Nous sommes ensuite revenus vers les participants afin de faire le point sur ce qui avait déjà été réalisé, et sur les projets qui restaient ouverts. Et par rapport à ceux-ci, nous les avons interrogés sur la façon de les concrétiser, sollicitant la participation et l'aide de chacun d'eux pour y parvenir.

Un des projets émis a particulièrement soulevé la motivation de plusieurs participantes.

Il s'agissait d'organiser un atelier couture. L'idée, issue rappelons-le des participants eux-mêmes, était que le fait de pouvoir adapter soi-même ses vêtements et accessoires permettait de se sentir bien habillé, à la mode, même avec peu de moyens.

Deux participantes, Paty et Christiane, se sont déclarées désireuses de partager leur savoir en la matière. L'une en ce qui concerne les petits travaux de couture utiles (raccourcir, placer une tirette, etc...), l'autre étant davantage centrée sur la customisation : réemploi et transformation de tissus, accessoires, etc.....

D'autres ont proposé de mettre leur machine à coudre à disposition du projet, ou encore de récolter du petit matériel pour celui-ci,....

Nos « animatrices-participantes bénévoles », Paty et Christiane, ont demandé à pouvoir visiter certains ateliers existant déjà pour s'en inspirer. Nous les y avons accompagnées.

Avec elles, nous avons aussi rencontré la coordinatrice de la Fol'Fouille, (magasin de seconde main) pour lui proposer une collaboration.

Celle-ci a été séduite par l'idée et a accepté de nous prêter un local et les machines dont elle dispose.

L'atelier, renommé « espace couture » doit démarrer en septembre, à raison d'une matinée toutes les deux semaines.

Nos deux animatrices-participantes se sont engagées pour 3 mois, moment de refaire le point sur le projet et son avenir.

Voici les objectifs qu'elles ont définis pour leur « espace-couture » :

- proposer un endroit convivial où venir coudre avec d'autres
- apprendre aux participants à réparer, raccourcir, placer des tirettes,...
- apprendre aux participants à transformer, donner une seconde vie à leurs vêtements et accessoires.

Le projet de Paty et Christiane est de donner un peu de leur temps pour apprendre, à celui qui veut, à réaliser lui-même des retouches ou transformations pour mettre ses propres vêtements et accessoires en valeur. Les personnes viendront avec leur matériel et repartiront avec, une fois le travail terminé.

5.2.3- Leçons à tirer

L'exemple de l'espace couture qui se met en route est celui qui nous apporte le plus de satisfaction. Nous n'avons bien sûr pas le recul nécessaire pour juger de la réussite de ce projet et de sa durabilité. Cependant, l'impulsion qui l'a fait naître est en soi déjà un succès. Les participants des « mardis santé » ont proposé une action ; ils ont ensuite proposé de la réaliser concrètement ; ils ont pris des contacts pour aboutir à cette concrétisation et se sont engagés personnellement.

Le CPAS et la Commune deviennent des soutiens au projet. Celui-ci est porté par des citoyens au profit d'autres citoyens.

D'autres tentatives ont rencontré moins de succès. Certaines personnes se sont engagées à prendre des renseignements et à les communiquer au groupe, concernant l'une ou l'autre idée d'action. Et puis, nous n'en n'avons plus entendu parler.

Le passage de la parole à la concrétisation reste difficile.

Le public des mardis santé est en partie constitué de personnes moralement fragilisées qui d'un jour à l'autre sont pleines d'entrain et d'optimisme, ou au contraire, déprimées et sans énergie.

Il faut en tenir compte et pouvoir s'adapter et accepter ces limites.

Pour les travailleurs sociaux, il n'est pas toujours facile non plus d'entrer dans un concept de coresponsabilité. Le réflexe est de faire pour le public, voire à sa place.

Par habitude, mais aussi par souci d'efficacité et de rapidité.

Un travail de confiance est nécessaire de la part des travailleurs sociaux. Un travail de réappropriation des besoins et des solutions à apporter est par ailleurs nécessaire de la part des bénéficiaires.

Il est évident qu'un changement de mentalité au niveau du travail social est indispensable, mais c'est un processus long et évolutif.

5.3- Les clefs de réussite d'un projet pilote de coresponsabilité.

Les leçons que nous avons tirées de ces deux expériences nous permettent de définir certains critères pour mener à bien une action pilote de coresponsabilité :

- 1) la durée de l'action doit être bien définie et renouvelable sur accord du GSL
- 2) l'objectif de l'action doit être original : le bien-être ou le mieux-être et non le retour à l'emploi ou la résolution d'une problématique spécifique (ex : logement)
- 3) l'utilisation des indicateurs simplifiée et adaptée nous a permis de réaliser un suivi-évaluation de l'action et de réajuster si besoin.
- 4) l'animation de l'action doit être confiée à des professionnels (? on n'a pas fait ça. Où c'est nous les professionnels ?)
- 5) le portage politique par un élu engagé et présent facilitant la mise en œuvre de l'action et si besoin, l'obtention du budget.
- 6) le soutien par le service du plan de cohésion social : un service qui s'est complètement impliqué et qui s'est progressivement réapproprié la méthodologie et le projet.
- 7) le nombre de partenaires-bénéficiaires de l'action qui doit être restreint facilitant la dynamique de groupe et permettant aussi un travail individuel quand cela le nécessite : de 12 à 15 partenaires bénéficiaires est idéal.
- 8) la coresponsabilité ou la responsabilité partagée entre les différentes parties prenantes de l'action. La coproduction aide à cette mise en œuvre de la coresponsabilité.
- 9) le changement de pratique professionnelle.
- 10) le lien avec le « Groupe de Soutien Local » : des membres de l'équipe qui porte le projet participent au GSL. Cela permet les échanges de bonnes pratiques.

6. Mise en place d'un Plan d'Action de coresponsabilité.

Avec le Groupe de soutien local nous avons décidé d'élaborer une méthode de travail pour mettre en place notre prochain Plan d'Action. Cette méthodologie est basée sur les différents diagnostics élaborés pendant le projet « Together » avec l'aide du Conseil de l'Europe.

Méthodologie pour l'élaboration du Plan de Cohésion Sociale 2014-2020

1 : Phase de collecte des données et du diagnostic.

Diagnostic

- 6.1- Indicateurs de bien-être
- 6.2- Les coévaluations
- 6.3- Statistiques communales
- 6.4- L'ancien Plan
- 6.5- Les projets pilotes de coresponsabilité
- 6.6- La liste des actions et des politiques locales
- 6.7- La définition du chemin de progrès

Ressources des partenaires

- 6.8- Rencontres en individuel des partenaires
- 6.9- Rencontres des partenaires par axe de travail

2 : Phase d'analyse du diagnostic et de proposition d'action

PROPOSITION D'ACTION → Dimensions concrètes
Intitulé et objectif(s)

<u>Ressources</u>	<u>Axe de travail</u>	<u>Inclure les dimensions transversales</u>	<u>Publics visés</u>	<u>AVIS DES CITOYENS</u>
- Financières	- Emploi		<u>Les moments de vie</u>	
- Personnels	- Logement			
- Matériels	- Santé			
- Temps	- Liens sociaux			

3 : Phase de mise en place des actions

GRUPE DE SOUTIEN LOCAL DE L'ACTION

Co-évaluation	- Personnes ressources	- Personnel PCS
	- Elus - Partenaires associatifs	- <u>Les citoyens</u>

ACTION PILOTE

Durée Définie	Notion de coresponsabilité	Objectifs opérationnels	Soutien politique	Dimensions touchées
Rôle du PCS	Animation de l'action	Les partenaires	Le budget	

ACTIONS DE CORESPONSABILITE → PLAN D'ACTION

6.1- La récolte des critères de bien-être avec les citoyens

Voir la synthèse au point 4.8.

6.2- Coévaluations de l'impact des actions du PCS 2009-2013 et les améliorations proposées par les partenaires et les bénéficiaires.

6.2.1- Objectifs des coévaluations

- Evaluer l'impact des PCS sur la cohésion sociale, au niveau local intégré dans le rapport d'activités du PCS).
- Fournir une base pour le diagnostic du prochain PCS aux communes, notamment en s'appuyant sur la parole des citoyens.

6.2.2- Bases conceptuelles et méthodologiques

- L'évaluation de l'impact sur le bien-être de tous s'appuie sur la définition du bien-être qu'en ont donné les citoyens (résultats des processus participatifs de collecte des critères de bien-être/mal-être et de construction d'indicateurs de progrès dans le bien-être, conduisant à une liste de 30 dimensions du bien-être résultante d'un processus participatif de mise en évidence des dimensions du bien-être les plus stratégiques).
- La coévaluation doit permettre non seulement de comprendre l'impact du PCS, mais aussi d'identifier les améliorations possibles, en vue de la préparation du prochain PCS.
- Partenaires et bénéficiaires du PCS doivent pouvoir participer à la coévaluation, le point de vue des bénéficiaires étant essentiel pour évaluer l'impact sur le bien-être de tous et celui des partenaires étant essentiel pour évaluer les progrès en termes de capacité à assurer le bien-être de tous par la coresponsabilité.

La coévaluation, cherche à dégager une synthèse consensuelle des différents points de vue.

La coévaluation offre deux avantages :

- a. elle permet de dépasser la subjectivité des points de vue individuels et d'arriver plus facilement à une vision objective par la confrontation et la synthèse des points de vue de chacun ;
- b. elle contribue à renforcer la cohésion sociale, notamment pour développer une vision commune et la capacité à le faire (première base de la coresponsabilité).

6.2.3- Mise en pratique

- Organisation au minimum de deux tables rondes d'évaluation locales :

- a. une table-ronde avec les bénéficiaires (et les partenaires impliqués dans la/les actions visées);
- b. une table-ronde avec tous les partenaires actifs du PCS, sans les bénéficiaires

La table-ronde avec les bénéficiaires ciblera une action spécifique, plusieurs actions (liées à un axe ou transversales à différents axes), voire un axe du PCS, tandis que la table-ronde avec les partenaires ciblera le PCS dans sa globalité.

Chaque chef de projet d'un PCS est libre de multiplier ces tables rondes comme il l'entend et suivant l'intérêt qu'il y trouve.

- La table-ronde avec les bénéficiaires se focalisera sur deux questions :

- a. « Quelles sont les dimensions du bien-être sur lesquelles l'action/ les actions dont vous avez été bénéficiaire a eu un impact, et quel est cet impact ? »
- b. Quel est l'impact de ces actions sur le développement des liens sociaux et des valeurs et pratiques de citoyenneté et de responsabilité dans la société et comment l'améliorer encore dans le futur ?

La première question fait l'objet d'une réflexion préalable individuelle, partagée ensuite collectivement lors de la table-ronde (voir ci-après). La deuxième question est posée collectivement en fin de table-ronde comme conclusion des résultats de la première question.

- La table-ronde avec les partenaires se déroulera après la/les table(s) ronde(s) avec les bénéficiaires et portera sur les questions suivantes :

- a. Quel est, selon vous et à la lumière des informations que vous avez pu recueillir (y compris les informations découlant de la/des table(s) ronde(s) avec les bénéficiaires) l'impact du PCS dans sa globalité sur les dimensions du bien-être présentées dans la liste jointe et quelles propositions d'améliorations pouvez-vous faire?
- b. En quoi le PCS a-t-il permis ou pas permis de développer la capacité des différents acteurs/partenaires/citoyens à agir ensemble pour le bien-être de tous (meilleur partage des informations et des connaissances et construction d'une vision commune, meilleure capacité de concertation autour d'objectifs et de stratégies partagés, meilleure capacité à valoriser les complémentarités et synergies et à mobiliser des ressources, meilleure capacité d'apprentissage) ?
- c. Quels enseignements en tirer et quelles améliorations/ suggestions recommander pour le prochain PCS ?

6.2.4- Résumé des coévaluations à Braine-l'Alleud

Les coévaluations ont été réalisées auprès de 9 groupes de bénéficiaires d'actions du PCS et de 3 groupes de partenaires, soit 108 personnes.

Impacts sur l'idée de travailler ensemble sur la cohésion sociale

- En créant de nouveaux partenariats et en concrétisant des actions au profit des citoyens en essayant d'impliquer de manière responsable les différents acteurs.
- En améliorant la rencontre entre les partenaires cela a participé au renforcement et à une meilleure connaissance du réseau.
- Le partage des compétences et des expertises améliorent également le fonctionnement du réseau.
- Le PCS a permis une meilleure diffusion des l'information ce qui est tout profit pour les partenaires et pour les bénéficiaires.
- Pour certains partenaires obligatoires il est difficile voire impossible de participer aux actions de tout les PCS de leur arrondissement, mais ils se disent disponibles dans le cadre de leurs compétences.
- Le Forem a très difficile à mettre en place des collaborations actives vu le nombre de PCS et le peu de personnel disponible pour cette tâche.

Enseignements à tirer

Accès à l'information :

- Attention à la saturation de l'information. Il y a des risques de ne plus consulter certaines informations notamment quand il s'agit d'autres régions ou de partenaires extérieurs.
- Il faut mieux définir les publics cibles pour mieux communiquer
- Améliorer la rubrique PCS sur le site communal en reprenant les différentes actions, réunions, publications des différents axes du PCS.

Soutien aux partenaires et au réseau PCS :

- Eviter que les travailleurs du PCS mettent des actions eux-mêmes en place mais plutôt soutenir des actions des partenaires voire créer de nouvelles actions avec des partenaires locaux.
- Mieux cibler les objectifs des différentes réunions entre partenaires et parvenir à ce que ceux-ci les utilise encore plus.
- Pour les organismes régionaux, mieux cibler les réunions pour qu'ils puissent participer de manière efficiente en envoyant les bonnes personnes expertes dans le domaine ciblé.
- Il serait utile que le PCS participe à une plate-forme régionale en matière d'insertion socioprofessionnelle afin de rencontrer de nouveaux partenaires.
- Que la commune et le CPAS soient plus des soutiens aux actions des associations et/ou des partenaires.
- Créer plus de rencontres et de ponts entre les institutions et les associations

partenaires.

Certaines améliorations proposées par des partenaires et par les bénéficiaires :

En matière d'accès à l'information : information encore plus visible, accessibilité des services, mieux diffuser nos actions, mise à jour des différents outils d'information (répertoire, site internet, folder...), améliorer l'information auprès des entreprises...

En matière d'accès à une formation : meilleure reconnaissance par l'autorité communale des services de formation, des locaux adaptés, du matériel performant et actualisé, l'apprentissage d'une deuxième langue, utiliser le système du tutorat, formation pour les volontaires...

En matière d'accès à l'emploi : améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande pour la Journée de l'Emploi Formation, actualiser les outils de recherche d'emploi, augmenter l'offre des places d'accueil de la petite enfance, améliorer la fin de contrat des articles 60...

En matière de mobilité : améliorer les déplacements dans la commune, finaliser les formations pratiques au permis de conduire, mise à disposition de véhicules en prêt...

En matière de concertation : inviter les écoles à être partenaires du PCS, clarifier les objectifs des différentes réunions, redynamiser les comités de quartier, multiplier les rencontres avec les autorités communales, meilleure sensibilisation des élus...

6.3- Statistiques communales

Utilisation du sol en 2011

	la commune : Répartition des Superficies en %	la commune : Taux de croissance de 2002 à 2011
Terrains résidentiels	18,93	0,92
Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	1,40	3,32
Terrains occupés par des services publics et équipements communaux	1,73	0,26
Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	1,96	-0,18
Terrains occupés par des bâtiments agricoles	0,58	-0,00
Terrains à usage industriel et artisanal	1,57	-1,27
Terres arables et cultures permanentes	37,81	-0,15
Surfaces enherbées et friches agricoles	17,10	-0,62
Forêts	10,04	-0,13
Milieux semi-naturels	0,47	1,04
Surfaces en eau	0,04	-0,01

La Commune de Braine-l'Alleud est une commune résidentielle avec un caractère rurale.

Population totale et densité de 1991 à 2011

	1991	2001	2011
Population totale	32.495	35.488	38.547
Densité (habitants au km ²)			
La commune	623,52	680,95	739,65
L'Arrondissement	294,62	322,79	351,07
Taux de croissance annuel moyen de la population (en %)			
La commune		0,92	0,79
L'Arrondissement		0,96	0,96

Le taux de croissance de la population est très important

Perspectives de population et des ménages en 2016, 2021 et 2026

	la commune en 2016	la commune en 2021	la commune en 2026	Répartition communale en 2016	Répartition communale en 2026
Population					
Total	40.596	41.641	43.407	100,00	100,00
0 à 19 ans	9.660	9.787	10.313	23,76	23,59
20 à 64 ans	23.349	23.471	23.709	54,62	55,37
65 ans et plus	7.587	8.383	9.385	21,62	21,04
Ménages					
Total	16.739	17.618	18.396		

Cette croissance, quoique moins importante, va se poursuivre et ce dans toutes les classes d'âge de la population

Structure des ménages en 2010

	Nombre en 2010	Répartition communale en 2010
Total des ménages privés	15.556	100,00
Hommes seuls	1.833	11,78
Femmes seules	2.583	16,60
Ménage de		
2 personnes	5.034	32,36
3 personnes	2.661	17,11
4 personnes	2.336	15,02
5 personnes	845	5,43
6 personnes	264	1,70
Total des ménages collectifs	23	
Total des ménages	15.579	

Le nombre de personnes seules est en forte croissance, en 2010 plus de 28% de la population.

Taux de chômage en 2009 par classe d'âge

	2009 la commune
Taux de chômage administratif	
Total	9,75
15-24 ans	24,44
25-49 ans	8,31
50-64 ans	8,66
20-29 ans	18,33
30-59 ans	8,02
60-64 ans	2,67

Le taux de chômage des jeunes reste élevé malgré un tassement du nombre total de chômeur.

Population totale au 1^{er} janvier 2010 suivant son statut socio professionnel

	Hommes	Femmes	Total	Répartition communale en %	Répartition de L'Arrondissement en %
Salarié	5.978	6.505	12.483	32,39	30,32
Indépendant	2.039	850	2.889	7,50	8,09
Aidant	34	69	103	0,27	0,36
Salarié et indépendant/aidant – salarié à titre principal	396	281	677	1,76	1,82
Salarié et indépendant/aidant – indépendant à titre principal	24	20	44	0,11	0,14
Salarié et indépendant/aidant – aidant à titre principal	De 1 à 3		Non disponible		0,01
Demandeur d'emploi après travail à temps plein ; avec allocations de chômage	435	508	943	2,45	2,50
Demandeur d'emploi après un	15	81	96	0,25	0,24

emploi à temps partiel volontaire; avec allocations de chômage					
Demandeur d'emploi après études ; avec allocations d'attente ou allocations de transition	115	123	238	0,62	0,76
Demandeur d'emploi dispensé	158	249	407	1,06	1,05
Interruption complète de carrière	8	55	63	0,16	0,16
Pré pensionné complet	235	132	367	0,95	0,84
Bénéficiaire de pension (sans travail)	2.784	3.674	6.458	16,76	15,58
Autre	6.212	7.556	13.768	35,73	38,13
Total	18.434	20.103	38.537	100,00	100,00

Les personnes salariées et les retraités sont les deux groupes les plus importants

Emploi salarié : répartition des établissements et des postes de travail suivant le secteur d'activités en 2010

	Nombre d'établissements dans la commune	Pourcentage d'établissements dans la commune	Nombre de postes de travail dans la commune	Pourcentage des postes de travail dans la commune
Total	977	100,00	14.486	100,00
Agriculture, sylviculture et pêche	5	0,51	6	0,04
Industrie	63	6,45	2.877	19,86
Construction	100	10,24	967	6,68
Services	808	82,70	10.633	73,40
Autres NDA	1	0,10	3	0,02

Le plus grand nombre de poste de travail sont dans le secteur des services, 82.7%.

**Déclarations fiscales à l'impôt des personnes physiques. Déclarations 2001 et 2009 ;
revenus de l'année précédente**

	2001 la commune	2009 la commune
Nombre total de déclarations fiscales	16.557	21.740
Part du nombre de déclarations fiscales de moins de 10 000 €	14,86	19,05
Part du nombre de déclarations fiscales de 10 000 € à moins de 20 000 €	32,59	25,85
Part du nombre de déclarations fiscales de 20 000 € à moins de 30 000 €	19,25	19,22
Part du nombre de déclarations fiscales de 30 000 € à moins de 40 000 €	11,01	11,21
Part du nombre de déclarations fiscales de 40 000 € à moins de 50 000 €	7,65	7,04
Part du nombre de déclarations fiscales de 50 000 € et plus	14,64	17,63
Revenu moyen par déclaration	29.517	31.603
Revenu médian	20.912	22.222
Part des taxes communales	5,52	5,67

Braine-l'Alleud est caractérisé par une population ayant peu de revenu + de 40% et un nombre important (en fonction de la moyenne nationale) de haut revenu soit près de 18% remontant le revenu moyen à 31.603 €.

Prix de vente des biens immobiliers vendus en euros

	1990 la commune	2000 la commune	2010 la commune
Maisons d'habitations ordinaires			
• Prix de vente moyen	69.545,2	116.789,3	242.173,6
• Prix de vente médian	68.171,0	120.972,0	240.000,0
• Prix de vente 1 ^{er} décile	29.747,0	63.213,0	139.000,0
• Prix de vente 9 ^{ème} décile	111.552,0	163.610,0	325.000,0
Villas, bungalows, maisons de campagne			
• Prix de vente moyen	271.033,0	270.937,0	424.247,1
• Prix de vente médian	214.427,5	221.206,0	365.000,0
• Prix de vente 1 ^{er} décile	106.594,0	161.131,0	257.000,0
• Prix de vente 9 ^{ème} décile	495.787,0	446.208,0	660.000,0
Appartements, flats, studios			
• Prix de vente moyen	74.022,9	91.077,2	230.006,8
• Prix de vente médian	70.030,0	95.897,5	210.000,0
• Prix de vente 1 ^{er} décile	41.026,5	40.902,0	137.000,0
• Prix de vente 9 ^{ème} décile	91.473,0	134.482,0	362.500,0
Terrains à bâtir			

• Prix de vente du m2 moyen	24,7	51,9	164,9
• Prix de vente du m2 médian	41,6	74,4	190,0
• Prix de vente du m2 1 ^{er} décile	14,0	19,8	108,6
• Prix de vente du m2 9 ^{ème} décile	72,7	142,0	242,3

La pression immobilière est très importante et le coût du logement est devenu fort important (bien au-dessus de la moyenne régionale)

6.4 – Le Plan d’Action 2009-2013

Voir chapitre 2.7.

6.5-Les projets pilotes de coresponsabilité

Voir chapitre 5.

6.6- Listes des actions et des politiques existantes en matière de cohésion sociale.

Voir chapitre 2.2.

6.7-Le chemin de progrès

6.7.1- Base théorique :

Le chemin de progrès est la situation dans laquelle se trouve l’usager au moment où il est interrogé. Soit a son arrivée, soit au cours de son parcours d’insertion.

Le chemin de progrès **peut** se faire pour toutes les dimensions du bien-être.

Le chemin de projet peut être projeté individuellement comme suit :

Situation très mauvaise (situation insatisfaisante et n’a pas la possibilité de la modifier)

Situation mauvaise (situation insatisfaisante mais il y a des possibilités de la modifier)

Situation moyenne (situation satisfaisante sans plus)

Situation bonne (situation satisfaisante avec une certaine qualité)

Situation idéale (situation satisfaisante avec une certaine qualité et on peut envisager l’avenir positivement).

6.7.2- Outils :

- Graphique du chemin de progrès dans les dimensions retenues. Celui-ci peut se superposer dans temps pour bien faire apparaître l'évolution.
 - o A remplir pour chaque usager.

6.7.3- Objectifs :

- Mesure individuelle de la situation d'une personne sur le chemin du progrès dans une ou plusieurs dimensions du bien-être.
 - o Relever les faiblesses mais aussi les atouts
 - o Cibler des actions pour modifier (si nécessaire) leur situation
 - o Etablir un contrat social entre usager, des partenaires et les pouvoirs publics avec une vision claire des difficultés à surmonter et des objectifs à atteindre.
 - o Mesurer l'impact de ce contrat sur le chemin de progrès.

Compilation des données individuelles : par addition des situations.

Cela permet :

- de déterminer les dimensions à travailler collectivement (situations difficiles pour un grand nombre de personnes).
- de cibler les situations difficiles pour la population → Thématique collective à travailler.
- de déterminer les dimensions à stimuler (situations très bonnes qui peuvent servir de tremplin pour les personnes) → Atouts collectifs à utiliser et entretenir.

6.7.4- Premier essai au Centre Public d'Action Sociale

L'approche de la notion de progrès nous a permis de réfléchir à de nouveaux outils, directement inspirés de l'expérience des critères de bien-être et de l'approche de coresponsabilité.

Dans le cadre du travail social, le travail individuel représente une grande partie des actions que mène le travailleur social : suivi individuel, aide financière, guidance sociale, recherche d'emploi et/ou formation, gestion du logement,....

Dans ce contexte, il est apparu qu'il serait intéressant, aussi bien pour le bénéficiaire que pour le travailleur social, de pouvoir visualiser la situation de la personne en ce qui concerne son bien-être, à un moment donné, de visualiser les objectifs fixés et les progrès effectués en ce sens.

Nous avons dès lors construit un « chemin de progrès », qui reprend 38 dimensions du bien-être qui semblaient les plus pertinentes dans ce contexte.

Le bénéficiaire est invité à se situer pour les dimensions qui lui importent le plus : situation très bonne, bonne, moyenne, mauvaise ou très mauvaise.

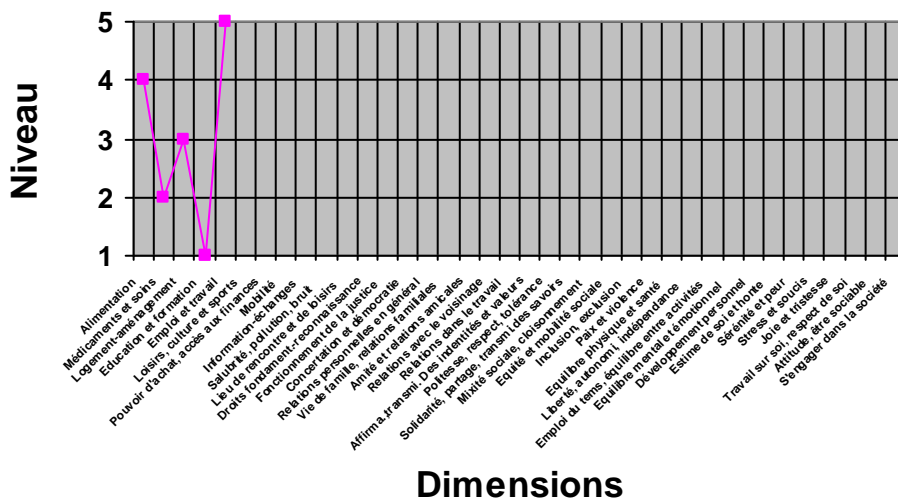
Ceci permet de cibler les thématiques prioritaires à solutionner ou améliorer pour atteindre davantage de bien-être.

L'exercice peut-être répété après un délai fixé, et les chemins de progrès étant superposés, de se rendre compte des progrès ressentis par l'intéressé.

Nous pensons que l'utilisation de cet outil peut impliquer davantage le bénéficiaire dans la résolution de ses problèmes, le rendre davantage acteur et lui permettre de maîtriser mieux sa situation personnelle et les solutions à apporter, plutôt que de rester en attente de solutions toutes faites.

Cet outil est proposé à plusieurs travailleurs sociaux à titre de test. Il sera ensuite évalué et éventuellement étendu à l'ensemble des travailleurs sociaux qui proposent des suivis individuels.

Situation des usagers dans le chemin de progrès



6.8- Rencontres en individuel avec les partenaires

Cette étape permet une rencontre entre un membre de l'équipe communale du Plan de Cohésion Sociale et un ou plusieurs représentant(s) de chaque partenaire afin de répondre à quatre questions :

- quelles sont les actions existantes et comment sont-elles mises en place ?
- quelles sont les attentes des usagers ?
- quelle est leur appréciation globale de l'(des) action(s) ?
- quels sont les besoins restant ou manquant à satisfaire ?

L'équipe du PCS fera une synthèse de ces rencontres pour préparer une réunion de partenaires par axe de travail.

6.9- Rencontres des partenaires par axe de travail

L'objectif est

- d'informer les partenaires sur toutes les actions et politiques existantes et le cas échéant envisager des collaborations.
- De définir l'ensemble des demandes des usagers par axe de travail
- De définir les actions manquantes ou à compléter
- De déterminer les ressources disponibles et nécessaires.

Et enfin de faire des propositions d'actions dans le cadre de l'axe de travail.

6.10- Les dimensions sur lesquelles nous allons travailler lors du prochain plan

Ces dimensions sont issues du diagnostic de la cohésion sociale que nous avons effectués lors du projet « Together ».

Elles ont été validées par les pouvoirs publics, les partenaires du Plan de Cohésion Sociale, par les citoyens qui ont participé à nos groupes de travail et à nos coévaluations et enfin par le groupe de soutien local.

Thématiques les plus citées :

1- accès à l'information

Mieux diffuser l'information – Faire attention à la saturation de l'information – Bien définir le public cible – Avoir une information plus visible et plus lisible – Mieux diffuser nos actions – Mise à jour des outils informatique – améliorer l'information sur nos actions auprès des entreprises

2- soutien aux partenaires et au réseau

Créer de nouveau partenariat – Concrétiser des actions au profit des citoyens – impliquer de manière responsable des différents acteurs – améliorer la rencontre entre les partenaires – renforcer et avoir une meilleure connaissance du réseau – Partager les compétences et les expertises – Mieux cibler les objectifs des différentes réunions – participer à des plates formes régionales -

3- accès à la « formation et à l'éducation »

Bien éduquer ses enfants – avoir accès à une qualification – améliorer le système d'éducation – Etudier des langues – Inclure la participation citoyenne, l'éthique et la responsabilité dans les études – étudier d'autres options dans les études (culture, prévention, cuisine...)- faire profiter de nos expériences aux plus jeunes – avoir des locaux adaptés – mettre en place des formations ciblées à Braine-l'Alleud – Avoir du matériel performant et actualisé – Encourager l'apprentissage d'une deuxième langue – utiliser le système du tutorat

- 4- accès à l'emploi
Avoir du travail – un bon travail – créer de l'emploi – ne pas pouvoir travailler – être reconnu dans mon travail – aimer mon travail – améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande (quantité et qualité) de la Journée Emploi et Formation – actualiser les outils de recherche d'emploi – augmenter l'offre d'accueil de la petite enfance – améliorer la fin de contrat des articles 60
- 5- mobilité
Améliorer les déplacements dans la commune – finaliser les formations au permis de conduire – mettre des véhicules en prêt
- 6- concertation
Inviter les écoles secondaires à participer au PCS – clarifier les objectifs des différentes réunions – redynamiser les comités de quartier – multiplier les rencontres avec les autorités communales – mieux sensibiliser les élus à la cohésion sociale
- 7- pouvoir d'achat
Avoir de l'argent – lutté contre la pauvreté – avoir le minimum pour vivre et ne pas avoir de difficultés financières – Devenir riche
- 8- équilibre environnemental
Protéger l'environnement – respecter notre terre (la biodiversité) – Préserver les ressources naturelles – Créer et préserver les jardins, les forêts, les espaces vert – Avoir un bel environnement – Arrêter de construire des buildings partout – Utiliser des énergies propres – Entretien nos rues, nos maisons, nos espaces de vie – Favoriser le contact avec la nature.
- 9- organisation et management des institutions
Assurer la sécurité des personnes – diminuer la criminalité dans les villes – sanctionné les délinquants – supprimer les cumuls de mandats – supprimer les abus de pouvoir et la corruption
- 10- accès au logement
Avoir un abri, une place pour vivre – avoir un logement décent – être propriétaire – avoir une grande et belle maison – construire ma maison – avoir accès à l'eau – Arrêter la flambée des prix du logement
- 11- respect du bien commun (responsabilité)
- 12- loisirs, culture et sport
Faire du sport – Varier ses activités – Partir en vacances – Participer à des activités culturelles – Jouer – Avoir accès aux loisirs, à la culture et aux sports – Avoir du temps libre – Profiter de la vie
- 13- santé et soins
La santé pour tous - Avoir la santé - La promotion de la santé - Faire du sport - Accès aux soins de santé - Bien traiter son corps - Prendre en charge sa santé

6.11- Propositions d'action

6.11.1- L'énoncé et le(s) objectif(s)

Chaque action devra être énoncée par écrit et soumise ensuite au groupe de soutien local qui se sera formé autour de cette action.

Les objectifs de l'action devront être claires, compréhensibles par tous et précis.

Les membres du groupe de soutien local de l'action devront y adhérer par la signature d'un écrit.

6.11.2- Le ou les axe(s) de travail concerné(s)

L'énoncé devra être repris dans un des axes du PCS. Pour rappel les axes sont : l'insertion socioprofessionnelle, l'accès à un logement décent, l'accès à la santé et la création de liens sociaux, intergénérationnels et interculturels. Une action pourra toucher plusieurs axes.

6.11.3- Les dimensions concrètes du bien-être touchées

L'énoncé devra également identifier la ou les dimensions du bien-être touchée(s) par l'action

6.11.4- Les ressources existantes et nécessaires

Il est fondamental que pour chaque action nous déterminions les ressources existantes et monopolisables et quelles sont les ressources manquantes et nécessaires pour le bon déroulement de l'action. Ces ressources devront être listées et devront faire partie intégrante de l'accord signé par les partenaires.

Les ressources peuvent être de plusieurs ordres :

Les ressources humaines :

- personnel rémunéré permanent, temporaire, vacataire, les personnes engagées spécifiquement pour le projet, le personnel ouvrier, d'entretien, de maintenance, des experts et personnes ressources... tout le personnel rémunéré.
- les volontaires, les citoyens qui investissent de leur temps et de leur énergie dans le projet.

Les ressources matérielles :

- le matériel nécessaire au bon fonctionnement du projet. Qui accepte de le mettre à disposition ? Faut-il le louer, l'acheter...

Les ressources financières :

- quel est le budget nécessaire ? Y aura-t-il des recettes ? Où trouver les moyens financiers ?
- Existent-ils déjà. ?

Les locaux nécessaires et les charges locatives

...

6.11.5- Les moments de vie concernés et les publics visés

Les moments de vie

1- Enfance, éducation -
Préparation à la vie

2- Jeunesse : *Projection*
dans la vie

3- Emplois et *vie productive*

4- Consommation, participation
et *vie citoyenne et politique*

5- Construction d'une famille
et *vie familiale et parentale*

6- Formation et renouvellement
tout au long de la vie

7- Personnes âgées, retraites
et *transmission des savoirs*

8- Culture, arts, sports et temps
de loisirs et de créativité.

9- Santé – maladie et reconstitution
de son bien-être physique et/ou
Mental

10- Réinsertion et reconstitution de
son bien-être social

Institutions, lieux de vie spécialisés

Crèches, écoles, plaines de vacances,
stages, ...

Universités, écoles, centre de formation
planning familial, mouvements scouts,
AMO, centre d'information ...

Entreprise, Le Forem, Entreprise
d'Insertion, Agence Locale pour
l'Emploi...

Commerce, associations et organes
politiques, lieux d'échanges et de
consommation...

Famille, domicile familial (logement)...

Centres de formations pour adultes...

Maison de retraites, aides à domicile
associations d'aînés...

Centre culturel, maison de jeunes...

Centre de santé, hôpitaux,...

Entreprises d'insertion, CPAS...

6.11.6- Les dimensions transversales du bien-être concernées

Thématiques transversales :

1- équilibre personnel

Pouvoir réaliser des projets que l'on a nous-mêmes choisis – Sortir de nos habitudes – se sentir plus libre, autonome. Savoir parler en public – aller vers les gens – avoir confiance en soi – être acteur de sa vie – Valoriser nos savoirs – Passer de la parole au projet

2- facilitation des rencontres

Rencontrer et dialoguer avec des personnes d'autres générations – Apprécier des situations d'échanges -

3- intégration sociale

Ne pas être rejeté – avoir des difficultés à s'intégrer – ne pas être marginalisé, discriminé

4- famille

Vivre avec sa famille – construire une famille – décès ou absence d'un membre de sa famille – avoir l'accord de sa famille – guider ses enfants – voir ses enfants grandir – recevoir de l'amour de sa famille – Ne pas avoir de conflits dans la famille – Faire attention à sa famille

5- politesse, le respect, la tolérance

Respecter les autres - le respect mutuel – ne pas être jugé et ne pas jugé – être tolérant – non au racisme – ne pas insulter, critiquer – se respecter soi-même – Accepter les autres

6- solidarité, la transmission des avoirs et ressources

Aider les autres – Donner aux autres – être unit – Ecouter les autres – Lutter contre l'indifférence et l'individualisme – Penser aux autres – Agir pour les autres – Inciter à l'aide mutuel et à la coopération

7- relations personnelles

8- rencontrer, écouter, être solidaire

Etre plus concerné par les difficultés, les problèmes des autres mais aussi par les problématiques qui touchent notre société -

9- attitude, être sociable

Etre sociable – S'adapter – Se dire bonjour – la politesse – installer une bonne atmosphère – sourire – être aimable – être généreux – ne pas être isolé – être ouvert -

10- s'engager dans la société

Participer à la vie dans ma commune – participer dans des associations, à des activités – se mobiliser – participer à des projets -

11- amitié

Avoir des amis ou ne pas avoir d'amis

6.11.7- L'avis des citoyens

L'importance d'impliquer les bénéficiaires dans les actions menées en leur faveur est reconnue et cette approche se généralise

La volonté n'est pas ou plus d'offrir à des consommateurs, mais de faire « avec » eux. On se positionne davantage en soutien qu'en pourvoyeur (de loisirs, par exemple). C'est une philosophie qui s'installe progressivement avec les difficultés et freins identifiés plus haut.

6.12- Mise en place de l'action ou comment organiser la coresponsabilité dans le futur ?

Comme nous l'avons développé dans les point ci-dessus, nous allons bâtir notre nouveau plan de cohésion sociale en utilisant tous les outils que la méthode et le travail au sein du réseau « Together » nous ont apportés.

Mais en outre, au sein même de ce plan, nous voulons promouvoir et susciter la coresponsabilité.

6.12.1- Formation du groupe de soutien local de l'action

Nous pensons utile dans l'avenir de constituer un « sous-groupe » de support local par action (ou groupe d'actions si celles-ci partagent un même objectif et sont assimilables d'une certaine façon).

Cela permettra aux membres de ce groupe d'être impliqués plus concrètement dans l'une ou l'autre action. En focalisant leur investissement sur une seule action ou un seul domaine d'action, en fonction de leur expertise professionnelle ou de leur intérêt particulier, ils pourront y consacrer plus d'énergie et surtout y prendre une place plus active.

L'objectif pour le futur est de former des groupes de soutien local à chaque moment de vie (voir 6.11.5)

6.12.2- L'intégration des bénéficiaires dans les sous-groupes de support local

Nous souhaitons associer les bénéficiaires (ou bénéficiaires éventuels) de l'action dès la réflexion et l'élaboration de celle-ci, au même titre que nos partenaires sociaux (associations, etc...).

Pour ce faire, nous les inviterons à devenir membre du sous-groupe de support local.

Les citoyens-bénéficiaires d'action seraient donc partie prenante à la construction des actions qui les concernent. Ils la « supporteraient » tout au long de son parcours, et participeraient à son évaluation.

Les avantages sont multiples :

- les besoins et attentes des bénéficiaires seraient entendus et pris en compte dès l'élaboration de l'action.
- parallèlement, les limites et contraintes des travailleurs sociaux seraient également connues et prises en compte par les bénéficiaires dès la construction de l'action.
- les bénéficiaires étant co-constructeurs et co-porteurs du projet partagent également la responsabilité, et le cas échéant, le mérite de la réussite de l'action.

6.12.3- La généralisation des coévaluations pour chaque action

Nous avons expliqué plus haut le principe et le fonctionnement des coévaluations (cfr point.....)

L'utilisation de cette méthode d'évaluation croisée et partagée permet également de promouvoir la coresponsabilité en :

- suscitant une réflexion commune : bénéficiaires entre eux et bénéficiaires/porteurs d'action ensemble.
- donnant aux bénéficiaires d'actions l'occasion de se prononcer sur les apports de celles-ci, qu'ils soient positifs ou négatifs. Mais aussi de se prononcer sur les améliorations qu'ils aimeraient y (voir) apporter.

6.13-L'échéancier

Depuis le début du projet « Together » nous avons appris énormément de choses et nous avons pu mettre en place différentes méthodes de travail.

6.13.1- Faire un diagnostic en tenant compte de l'avis des citoyens notamment à travers la collecte des critères de bien-être, les coévaluations des actions précédentes, la situation des usagers sur le chemin de progrès...

Dans ce cadre, il nous reste une étape importante, celle de mesurer la situation des citoyens brainois (pour tout le territoire) sur le chemin du progrès en utilisant les indicateurs régionaux mis en place en 2011 et en élaborant un questionnaire pour interroger les habitants.

Notre volonté à ce stade est de déterminer la situation des citoyens brainois sur le chemin de progrès pour toutes les dimensions du bien-être.

Cette enquête se fera sur base d'un échantillon représentatif par tirage au sort auprès de 600 habitants laissant une marge d'erreur autour des 5%.

Cette enquête devrait se faire tout au long de l'année 2013 (collecte des données et analyse).

6.13.2- L'analyse des résultats du diagnostic a commencé en mars 2012 et se poursuivra jusqu'en décembre 2012.

Celle-ci est effectuée par les travailleurs du Plan de Cohésion Social, le comité d'accompagnement du PCS et le groupe de soutien local du projet « Together »
La conclusion de ces travaux sera diffusée auprès de tous les partenaires et de tous les citoyens en janvier 2013.

Dans les chapitres précédents vous avez déjà un premier aperçu de ces analyses.

6.13.3- L'élaboration définitive du Plan 2014-2020 se fera entre janvier et mai 2013 avec tous les partenaires et les citoyens.

En fin avril 2013 : le groupe de soutien local approuvera le Plan.

En mai 2013, le Plan sera approuvé par l'équipe des travailleurs du PCS, les partenaires du PCS et par les citoyens.

En fin mai 2013, il sera soumis au Collège communal et au comité d'accompagnement du PCS.

En fin juin 2013, il sera soumis au Conseil communal et transmis à la Région wallonne (autorité de tutelle) pour demande de subvention.

Dans le Plan sera prévu un échéancier pour chaque action.

6.14-Le budget

L'élaboration du budget du Plan de Cohésion Social sera basée sur un mode de subvention partagée entre différents bayeurs de fonds et divers niveaux de pouvoir.

La subvention de base est celle de la Région wallonne à travers le décret sur la Cohésion sociale. Elle est composée d'un montant annuel dont 75% est apporté par la Région wallonne et 25% par la commune. (Il faut rajouter différentes aides à l'emploi venant de la Région wallonne et de l'Etat fédéral).

Cette subvention permet de couvrir les dépenses en personnel et en fonctionnement de l'équipe de travail communale affectée au Plan de Cohésion Sociale soit 9 équivalents temps plein.

Le budget par action sera défini par le groupe de soutien local et approuvé par le Conseil communal à travers le Plan.

Ce budget sera composé des recettes et des dépenses pour chaque action.

Des frais de personnel : salariés, volontaires (défraiement), vacataires...

Des frais de fonctionnement : matériel, location...

Des frais d'investissement : achat de gros matériel, locaux...

Des frais d'expertise

+ les autres ressources non chiffrable (temps investis, lieu prêté...)

La recherche de financement peut se faire de trois manières :

- sur fonds propres communaux
- sur appel à projet de bayeurs de fonds (public et privé)
- sur demande auprès d'un bayeur de fonds

6.15- Les secteurs visés par le Plan

Actuellement le Plan d'Action du PCS concerne la Cohésion Sociale qui a l'avantage d'être une notion très étendue mais aussi imprécise dans ces limites.

Ce qui peut amener des avantages comme étendre les actions aux notions de préservation des ressources naturelles, de mobilité... et de ne plus rester enfermer dans le carcan du travail social. D'autre part, ces limites imprécises provoquent parfois des frustrations de la part d'organismes spécialisés qui ont parfois l'impression que l'on empiète sur leurs compétences. Il est donc fondamental de travailler en partenariat et d'impliquer le plus possible les acteurs locaux dans nos actions à toutes les étapes du projet.

7. Dans la pratique

Dans le cadre des Plan de Cohésion Sociale un nouveau Plan devra être élaboré pour les années 2014 à 2020. La finalisation de ce Plan devra se faire avant le 30 juin 2013.

Suite aux projets pilotes, diverses actions sont déjà proposées.

7.1 : Le parcours citoyenneté :

Depuis deux ans le Conseil Communal des Enfants élabore des projets de coresponsabilité (voir actions pilotes de coresponsabilité).

Plusieurs remarques et améliorations nous amènent à proposer des structures complémentaires à ce Conseil notamment un Conseil pour adolescents et/ou un Conseil des jeunes.

« L'objectif étant de permettre aux enfants de poursuivre un parcours citoyen plus long et plus complet ».

Le fonctionnement sera semblable au Conseil Communal des enfants par l'utilisation de la collecte des critères de bien-être pour ensuite élaborer des projets de coresponsabilité visant à l'amélioration du bien-être de tous.

Ce sont les adolescents et les jeunes qui décideront des thématiques des commissions et qui élaboreront le fonctionnement de celles-ci.

L'idée fondamentale est de rencontrer le plus concrètement possible les besoins des citoyens.

Chaque action de ces différents Conseils sera construite par les jeunes sur le principe de la co-responsabilité et évaluée par les jeunes sur le principe de la co-évaluation.

Cela devrait représenter une douzaine de projets (plus ou moins importants) par an.

Le Conseil communal des enfants est financé par la Commune et par appel à projet, ce mode de financement sera identique pour les nouveaux Conseils mis en place.

7.2 : Situation des citoyens brainois dans le chemin de progrès

7.2.1 : Mesure individuelle (voir 6.7.1):

Le chemin de progrès est la situation dans laquelle se trouve l'utilisateur au moment où il est interrogé. Soit à son arrivée, soit au cours de son parcours d'insertion.

Le chemin de progrès **peut** se faire pour toutes les dimensions du bien-être.

Le chemin de projet peut être projeté individuellement comme suit :

Situation très mauvaise (situation insatisfaisante et n'a pas la possibilité de la modifier)

Situation mauvaise (situation insatisfaisante mais il y a des possibilités de la modifier)

Situation moyenne (situation satisfaisante sans plus)

Situation bonne (situation satisfaisante avec une certaine qualité)

Situation idéale (situation satisfaisante avec une certaine qualité et on peut envisager l'avenir positivement).

Outils :

- Graphique du chemin de progrès dans les dimensions retenues. Celui-ci peut se superposer dans temps pour bien faire apparaître l'évolution.
 - o A remplir pour chaque usagé.

Objectifs :

- Mesure individuelle de la situation d'une personne sur le chemin du progrès dans une ou plusieurs dimensions du bien-être.
 - o Relever les faiblesses mais aussi les atouts
 - o Cibler des actions pour modifier (si nécessaire) leur situation
 - o Etablir un contrat social entre l'usagé, des partenaires et les pouvoirs publics avec une vision claire des difficultés à surmonter et des objectifs à atteindre.
 - o Mesurer l'impact de ce contrat sur le chemin de progrès.

7.2.2 : Mesure collective :

Il est nécessaire de mieux définir les domaines dans lesquels les citoyens brainois, dans leur ensemble, ont des faiblesses et des atouts. Cela nous permettra de mieux orienter les actions collectives à co-construire.

Le questionnaire a été élaboré en fonction des critères énoncés par l'ensemble des groupes homogènes réunis dans quinze communes wallonnes, soit près de 20.000 critères.

Ces critères nous ont permis de rédiger des indicateurs. Ces indicateurs nous ont permis de construire un questionnaire.

Outils :

- Grille questionnaire du Conseil de l'Europe, testée à Braine-l'Alleud sur 19 personnes en janvier 2011.
 - o Grille à remplir individuellement mais aussi en groupe assisté.

Notre projet pour 2013 et 2014 est de déterminer, grâce à ce questionnaire, le niveau de bien-être de la population brainoise à travers l'ensemble des indicateurs de bien-être.

La population sera interrogée à travers un échantillon représentatif de la population basée sur les strates suivantes : le genre, l'âge et le niveau d'étude. Cela représente plus ou moins 530 habitants tirés au sort sur les listes de la population. La marge d'erreur serait de plus ou moins 4 %. Le dépouillement se fera avec l'aide de L'IWEPS et du Conseil de l'Europe.

7.3 : Recherche action afin d'améliorer l'accessibilité en matière de santé des personnes fragilisées :

L'idée est de rechercher les moyens les plus pertinents permettant un relais et un suivi des personnes fragilisées.

Nous travaillons actuellement sur un projet « Mardis Santé » (voir chapitre 5). Autour de celui-ci, nous aimerions développer des actions améliorant la santé au sens large de ces personnes. Ici aussi, le principe de coresponsabilité est la base de toutes les actions.

Lors d'une récente étude sur les inégalités de santé dans les communes une série de balises ont été définies. Celles-ci nous serviront de base à notre futur travail.

Les causes des inégalités de santé :

- Les ressources financières
- Les traits culturels (contextes familiaux et origines ethniques)
- Le niveau d'instruction
- L'alimentation
- L'accès physique aux soins
- Les capacités (capacité à faire des choix, être acteur)
- La santé mentale
- Les discriminations
- Les différences de droits (statuts différents)

Les conséquences :

- Menace sur la cohésion sociale
- La diversité culturelle (rapport des personnes aux médecins, à la maladie...)
- L'approche systémique (le milieu de vie)
- La qualification des faits (qui décide qu'il y a une égalité ou non ?)
- Le capital social (ressources sociales de l'individu)
- La ghettoïsation
- Le bien-être ou la santé (expression en terme de bien être → santé = une partie limitée du concept)

Participation des citoyens :

- Assister à :
 - * Aspect fun et actuel
 - * Eviter la stigmatisation (connotation moralisatrice)
 - * La longue durée
 - * Caractère actif de l'activité
 - * Relations sociales (se nouent pendant l'activité)
 - * Effet d'entraînement
 - * Ressources matérielles et humaines
 - * Echanges de bonnes pratiques entre professionnels
 - * Identification des personnes relais
- S'exprimer :
 - * Expression individuelle spontanée
 - * Expression individuelle suscitée
 - * Expression collective spontanée
 - * Expression collective suscitée
- Frein à l'expression
 - * La honte
 - * Le manque de moyen
 - * La non-représentativité des personnes qui s'expriment
 - * L'absence d'une culture d'expression démocratique
 - * Le manque de confiance dans les structures communales
- Facilite l'expression
 - * L'existence de lieux dédiés à l'expression des citoyens
 - * Les compétences du personnel
 - * L'existence d'une culture de dialogue et d'écoute
 - * L'approche personnalisée
 - * L'appui sur les relations existantes
- S'impliquer :
Freins :
 - * Les logiques de secteurs
 - * Le respect de la vie privée
 - * Les croyances techniques divergentes
 - * La disposition à la collaboration des associations
 - * Les exigences idéologiques des associations

- * Le nombre de partenaires
 - * L'image des pouvoirs publics locaux
- Facilité :
- * Les compétences du secteur associatif
 - * La non-concurrence (absence de concurrence entre secteur associatif et communaux)
 - * La complémentarité
 - * La connaissance mutuelle
 - * La densité du réseau associatif
 - * La volonté des acteurs communaux

7.4 : Régie de quartier :

La Régie de Quartier vise à favoriser l'amélioration du cadre de vie, l'animation, la convivialité et l'exercice de la citoyenneté : petits travaux ; actions d'animations ; développement de projets ; entretien d'espaces collectifs, intérieurs et extérieurs.

La Régie de Quartier contribue également à l'insertion socioprofessionnelle de stagiaires : formation de base ; comportements relatifs à la citoyenneté ; apprentissage et qualification de base sur le plan professionnel.

Ce projet, malgré sa structure imposée par les pouvoirs publics fonctionnera sur le mode de la coresponsabilité. Les habitants seront impliqués à tous les niveaux (conseil d'administration, gestion de l'environnement, des projets) avec comme objectif principal l'amélioration du bien-être de tous.

7.5 : La proximité avec les habitants :

A travers une série d'actions récurrentes, nous essayons de rester en contact avec les habitants. Dans l'avenir, notre objectif sera de les impliquer le plus possible dans des actions de coresponsabilité.

Ces actions sont notamment :

1. – Un espace mobile de proximité (camionnette aménagée)
 - être un lieu de rencontre, d'écoute et d'information qui va à la rencontre des gens
 - être un lieu de mise en place de projets citoyens
 - être un lieu d'aide aux devoirs
 - être un lieu d'information sur les activités pour les jeunes
 - être un soutien logistique aux partenaires du PCS pour les activités liées au partenariat.

2. Sport de rue : tous les mercredis de l'année, de 15h00 à 18h00, deux éducateurs de rue sont présents sur le site de l'infrasports.

3. Travail de rue : par deux, les éducateurs se sont répartis dans trois quartiers : le centre, la Barrière et le quartier Saint-Zèle. Lors de ces permanences, ils fixent rendez-vous à la population afin de la rencontrer et de l'écouter.

4. Infrasports - skatepark : une animation quotidienne se déroule sur le site de l'infrasports (Espace Gaston Philippe) par les éducateurs de rue, du lundi au vendredi pendant les mois de juillet et d'août

5. Espace Public Numérique : depuis le 9 octobre 2006, un Espace Public Numérique est ouvert à Braine-l'Alleud.

Cet E.P.N. fait partie des réseaux des E.P.N. mise en place à l'initiative de la Région wallonne. Nous avons coordonné la mise en place (de la confection du dossier à l'ouverture effective) de cet espace.

Un animateur fait l'accueil dans l'espace libre et organise des formations de prise en main de l'ordinateur.

6. Rencontres avec les habitants par quartier (habitants, travailleurs sociaux et les représentants politiques).

Ces actions, déjà existantes, nous permettent d'avoir, en permanence, un contact avec la population, de les écouter et de les mobiliser.

7.6 : « Mais où est donc passé le secteur non-marchand ? »

Lors des coévaluations il est apparu que la plupart des associations du secteur non marchand et des bénéficiaires des actions ont beaucoup de difficultés et peu de moyen pour diffuser leurs actions.

Ils sont noyés dans la masse des publicités marchandes.

Nous allons donc mettre en place différents moyens pour améliorer cette diffusion en utilisant des structures existantes : Infor Jeunes, le Centre Culturel, le journal communal, le site internet communal mais aussi mettre en place de nouveaux lieux ou de nouvelles méthodes de diffusion, comme la mise en place de panneaux réservés à l'affichage des différentes activités des associations, en éditant un journal des associations, en créant des pages en lien pour les associations, en utilisant l'espace mobile et en désignant une personne identifiée comme rassemblant toutes ces informations.

L'objectif étant de mettre en place plus de synergies entre les associations pour davantage d'efficacité.

Par exemple, le système de mail informatif en série.

Une association veut faire la promotion d'une de ces activités, elle envoie un mail à tous ses partenaires et demande à ceux-ci de renvoyer ce mail à ces propres partenaires et ainsi de suite...

7.7 : Différentes actions à l'étude :

- Le parcours d'insertion comprenant des formations avec soutien individuel (permis de conduire, langues...)
- Des actions de participation citoyenne à travers un festival de musique organisé par et pour les jeunes, une journée des voisins, des bourses à projet jeunes, l'organisation d'ateliers (cuisine multiculturelle...)

Et encore dans d'autres dimensions comme l'amélioration de l'information, l'accès à l'emploi, au logement, la mobilité, l'environnement et le respect des biens communs...

Suite aux différents éléments du diagnostic d'autres dimensions plus transversales seront mises en avant comme la solidarité, le respect...

7.8 : Apprendre la responsabilité partagée, un enjeu pour les générations futures – Projet « Jeunes et démocratie ».

L'objectif de ce projet est de créer un processus de concertation pour élaborer et réaliser de nouvelles formes de coresponsabilité avec l'ensemble des citoyens et particulièrement des jeunes et ainsi assurer les changements nécessaires à l'assurance du bien-être de tous y compris des générations futures, dans une relation inclusive et d'équité.

Les jeunes participants sont des « représentants » mais aussi « des paires » pour les jeunes de leur ville, apprendre la coresponsabilité à travers des jeux de rôles, des mises à l'épreuve et différents modes de communication et pouvoir transmettre leurs acquis au « 2^e colloque international sur les territoires de coresponsabilité » en novembre 2012 à Mulhouse.

Pour ce faire, il est nécessaire que les jeunes développent des actions pilotes au niveau local leur permettant de créer un plan d'action. Ce plan devra comprendre des orientations générales, une planification des améliorations des politiques et des actions déjà existantes pour les jeunes, des actions pilotes dans les domaines clés de la coresponsabilité et l'identification des ressources.

Ce processus se déroulera tout au long de l'année 2012 avec des groupes de coordination de jeunes de Mulhouse (F), de Pergine Valsugana (It), Bothirka (Suède), Salaspils (Lettonie), Debiça (Pol) et Braine-l'Alleud (Bel). En tout 6 pays, 12 partenaires, 42 jeunes se lanceront dans cette aventure.

Objectifs opérationnels :

- Que chaque groupe de jeunes de chaque partenaire participant puisse rapporter au moins une action pilote de coresponsabilité au groupe de soutien local.
- Que tous ensemble, les jeunes puissent faire l'apprentissage, par des animations spécifiques de la responsabilité sociale partagée.
- Que les jeunes puissent déterminer l'implication que peuvent avoir les jeunes dans la coresponsabilité.
- Enfin, présenter leurs travaux au deuxième congrès international sur les territoires de coresponsabilité à Mulhouse en novembre 2012.

Méthodologie

Nous pensons que les processus démocratiques devraient être compris de tous. Bien souvent l'incompréhension de ceux-ci nous dé motive dans notre participation citoyenne. « Nous allons voter, nous sommes donc dans une démocratie ! ».

Nous pensons qu'il est indispensable de former les jeunes à la participation citoyenne mais en tenant compte du bien-être de tous y compris celui des générations futures.

Le projet dans ce cadre développera l'image de la responsabilité sociétale partagée. Les jeunes ont besoin de percevoir concrètement les données qui composent la démocratie. Nous proposons dans ce projet qu'ils créent eux-mêmes l'image qu'ils ont ou qu'ils voudraient voir de la coresponsabilité.

Pour cela nous travaillerons dans trois dimensions :

La dimension locale :

- 1- Travail en groupes dans chaque ville et au sein de chaque partenaire : chaque jeune rencontrera le groupe de support local dans chaque ville et établira le programme à mettre en place. Ils feront la collecte des critères de bien-être auprès de 3 groupes de jeunes âgés de 12 à 30 ans. (voir le chapitre « Partenariat et activités » ; paragraphe « Au niveau local ». Ce travail devra être terminé en juillet 2012 pour la première rencontre à Braine-l'Alleud
- 2- Au retour de la rencontre de Braine-l'Alleud : chaque partenaire devra effectuer la synthèse de son travail en y ajoutant tous les supports créés dans les rencontres et transmettre celle-ci à Braine-l'Alleud qui en fera une compilation. Cette synthèse sera effectuée par Braine-l'Alleud et renvoyée pour validation avant le colloque de Mulhouse.

La dimension d'échange, de confrontation et d'implémentation au niveau européen

- 1) Rencontre à Braine-l'Alleud : lors des cinq premières soirées, chaque ville présentera ses résultats et expliquera son projet pilote et son plan d'action.
La ville peut choisir de présenter les résultats des deux partenaires ensemble ou séparés (dans ce cas ils n'auront qu'une seule soirée pour les deux présentations). La présentation devra se faire de manière ludique. Chaque ville profitera de cette soirée pour présenter également une vision socioculturelle de sa région (cette soirée doit être basée sur la participation des jeunes et non sur un spectacle où la diffusion d'un film).
- 2) Confrontation des résultats : lors de la rencontre à Braine-l'Alleud les groupes de jeunes devront mettre à l'épreuve leur projet pilote face à des représentants de la population brainoise. L'objectif n'est pas de critiquer les projets mais de pouvoir présenter et expliquer leur vision du projet et les aider à structurer leur présentation pour le colloque à Mulhouse. Les invités extérieurs seront des experts en matière d'inclusion sociale au niveau européen, des membres de la société civile à Braine-l'Alleud et d'autres communes wallonnes et des citoyens lambda de Braine-l'Alleud.
- 3) Implémentation des résultats : Lors de l'échange nous préparerons une synthèse des travaux des 10 partenaires. Cette synthèse servira de base pour la présentation au Colloque à Mulhouse, servira sous-forme d'un imprimé permettant la diffusion des résultats. La synthèse sera structurée à la fin de la rencontre à Braine-l'Alleud et sera réalisée entre le mois de juillet et octobre 2012 en collaboration avec chaque partenaire et coordonnée par les partenaires de Braine-l'Alleud.
- 4) Présentation et diffusion des résultats : La présentation des résultats se fera à Mulhouse lors du 2^e colloque international sur les territoires de coresponsabilité. Les jeunes des 10 partenaires présenteront des exemples d'implication des jeunes au niveau local et européen dans le cadre de la responsabilité sociétale partagée. Cette présentation sera filmée. Les travaux, résultats de ce projet, seront exposés pendant les trois jours du colloque. La synthèse des résultats servira à créer une page sur divers sites internet : « Spirale » du Conseil de l'Europe, le site de la cohésion sociale de la RW, les sites communaux des villes et des partenaires... Cette synthèse servira également comme base de communication de presse et de points presse à Braine-l'Alleud et à Mulhouse.

La dimension d'apprentissage, de formation :

- 1- Créer des représentations de la coresponsabilité : créer à travers des supports artistiques des représentations d'une vision générale de la coresponsabilité et une représentation de leur projet pilote et de leur plan d'action locale. L'objectif est de créer des supports visuels qui soutiennent les actions projetées, voire de créer des symboles ou des représentations graphiques.
- 2- La confrontation à la réalité de la coresponsabilité : Il est nécessaire que les jeunes puissent visiter notre région. Les visites et rencontres seront centrées sur la rencontre avec les citoyens. Nous visiterons deux villes wallonnes « Seneffe et Charleroi » lors desquelles il y aura des rencontres avec des citoyens participants à des projets de coresponsabilité. Le folklore et les visites culturelles seront également proposées. Une visite de la ville de Bruxelles, capitale de l'Europe sera proposée pour permettre un break bien mérité.
- 3- Vivre la coresponsabilité : à travers un challenge sportif et culturel, un jeu de rôle dans une autre ville (tenue secrète) et un circuit gastronomique un peu particulier basés non pas sur le « meilleur que les autres » mais sur la « coopération » afin d'atteindre la satisfaction de tous, dans le respect des autres et de l'environnement.

8- Nos conclusions

8.1- Associer tous les acteurs à la démarche : un défi

Le groupe de support local, pour être au maximum de son efficacité et de sa légitimité, doit idéalement comprendre des représentants de tous les acteurs de la société.

Nous nous sommes rendu compte que si la plupart des secteurs sont réceptifs à la démarche, certains sont bien plus difficiles à convaincre et surtout à mobiliser. C'est le cas du secteur économique.

Dans nos contacts avec celui-ci, nous avons constaté que même si le projet semble leur paraître intéressant, le passage à l'implication réelle pose problème. Peut-être parce que nous sommes assez éloignés de leurs préoccupations quotidiennes. Mais sûrement aussi parce que la démarche exige un certain investissement en temps, que ce soit pour participer au groupe de support local ou pour participer à un groupe homogène composé de membres du « secteur commercial », puisque ce groupe est invité à se réunir à trois reprises.

Au sein du réseau de 15 villes wallonnes qui ont appliqué la démarche de récolte de critères de bien-être avec les citoyens, une seule commune a pu former un groupe homogène d'entrepreneurs. Et cette collaboration n'a été possible qu'en adaptant la méthode à ce groupe : une seule rencontre a été organisée, limitée strictement dans le temps. Ceci a nécessité de condenser le contenu de chaque réunion et donc également, la production de critères de ce groupe homogène. A ce prix cependant, cette commune, voisine de la nôtre, est la seule qui a pu obtenir l'avis du secteur commercial !

Nous en concluons que la méthode doit rester flexible et peut être adaptée en fonction des possibilités et des réalités de terrain !

8.2- Comment la démarche est reçue par les citoyens

Les différentes personnes qui ont participé à un groupe homogène ont unanimement exprimé, en fin de rencontre, la satisfaction d'avoir été invitées à s'exprimer sur le thème du bien-être.

Elles ont exprimé de la gratitude et nous avons ressenti combien le fait même de participer à un tel exercice était porteur d'échanges et favorisait la cohésion sociale.

Nous en concluons que ce type de démarche, qui donne la parole aux citoyens et les invite à réfléchir sur eux-mêmes est un outil très intéressant pour entrer en contact avec un public et le sonder, de façon qui peut rester individuelle, mais aussi être un moment d'échange collectif.

Par ailleurs, cette démarche a également suscité beaucoup d'interrogations et parfois d'attentes par rapport à ce que « le politique » ferait « de tout ça ».

Ceci ne nous paraît pas anodin. Cela comporte un certain risque de déception ou de sentiment de frustration.

En effet, en énonçant ce qui est important pour leur bien-être, et surtout en répondant à la 3^{ème} question « que pouvez-vous faire ou que pensez-vous qu'il faille faire pour améliorer le bien-être de tous ? », les participants émettent des souhaits dont certains sont clairement adressés aux décideurs politiques. Ils espèrent en retour de leur participation aux réunions, que leurs souhaits soient pris en compte et réalisés.

Cela confirme également la tendance à attendre que toutes les réponses viennent « d'en haut », et ceci bien que nous sommes dans une démarche dont nous expliquons clairement que le postulat est que « le bien-être est l'affaire de tous et que chacun a son mot à dire et sa part à faire pour favoriser le bien-être de tous ». Ceci est révélateur d'une certaine mentalité et d'un fonctionnement qui est appelé à évoluer si on veut appliquer le concept de coresponsabilité....

8.3- Les priorités exprimées par les citoyens

Il est utile ici de bien se rappeler que les questions posées à nos groupes homogènes portaient sur le « bien-être » sans autre précision.

Quand nous voyons les « top 10 » des réponses par critères (cfr point.....), nous constatons que des valeurs telles que le respect et la solidarité se trouvent dans les 3 premiers thèmes les plus souvent cités, au côté de la santé (physique ou mentale).

Dans la classification par sous-familles, le respect se trouve également en troisième place, soit bien avant, par exemple, les moyens de vie (en 8^{ème} place).

Ceci nous confirme que le bien-être ne peut nullement se réduire aux ressources financières et autres biens matériels. La préoccupation de nos citoyens porte autant, sinon plus, sur leurs relations avec autrui, et sur la qualité de ces relations (respect, solidarité, amitié,...). Ces notions sont en fait des thèmes transversaux qui n'étaient pas pris en compte dans les actions inscrites dans notre plan de cohésion social. Or, ils sont à l'évidence primordiaux et devront donc être considérés comme tels dans nos actions et projets futurs. Il nous faudra trouver comment les intégrer, comment leur donner une réelle place.

8.4- Les apports plus spécifiques de nos villes partenaires

Le travail en réseau a permis de se rendre compte des différentes conceptions de travail social dans nos différents pays et villes.

Dans chacune d'elle, la coresponsabilité a pris une forme différente en fonction de ces conceptions et des réalités de terrain.

Partout cependant, les citoyens ont participé avec beaucoup de motivation et ont donné de leur temps et de leur énergie face à ce projet qui vise à les remettre au centre des préoccupations et à leur donner la parole. Le fait de repartir « de la base » a semblé rencontrer partout le même intérêt et semble avoir du sens pour chacun !

Certains partenaires ont réussi à mettre en place des actions de solidarité citoyennes d'envergure. Ces actions apportent une réponse qui chez nous est parfois apportée, de façon organisée, par le pouvoir public (par exemple par une couverture médicale pour tous).

C'est peut-être pour cette raison qu'impliquer nos citoyens dans des actions concrètes est difficile : l'état providence n'a-t-il pas réduit la responsabilité des citoyens entre eux ? La « coresponsabilité » est-elle une sorte de « marche arrière », de retour « aux racines » par rapport à un état qui organise la protection de ses concitoyens ? Est-ce un constat d'échec de cet état providence ? Ou plus simplement une prise de conscience que même là où l'Etat organise de façon assez étendue la protection du citoyen, celui-ci reste un maillon de la chaîne dont il ne peut se passer et auquel plus de place et de responsabilité doit être accordée.

8.5- Atteindre la coresponsabilité

Des actions pilotes de coresponsabilité ont été mises en place après ce travail de récolte de critères avec les groupes homogènes.

Nous avons constaté que les mettre en oeuvre de façon coresponsable est aussi un défi ! En effet, atteindre vraiment la coresponsabilité est ambitieux. Souvent, il faut passer par des stades intermédiaires, où les citoyens sont plus ou moins impliqués et ce, à des stades divers (expression d'une idée de projet, choix d'un projet, voire, idéalement, participation à sa concrétisation).

Dans la pratique, là où il a pu se concrétiser, le concept de coresponsabilité ne s'est installé que petit à petit, après un processus évolutif qui a laissé progressivement plus de place à l'expression et à l'initiative citoyenne.

D'une part parce que les participants doivent passer d'une situation de consommateurs à une attitude d'acteurs ; d'autre part, parce que les travailleurs qui ont tendance à assister le public ou à lui procurer des services, doivent apprendre à faire un pas de côté, à devenir soutien, à laisser venir, avec ce que cela implique de temps et de persévérance mais aussi de perte de contrôle et de maîtrise !

Cela modifie parfois de manière importante la conception du travail social tel que nous l'avons appris et appliqué jusqu'à ce jour !

L'installation d'un sentiment de confiance, non seulement dans « l'autre », mais aussi dans ce nouveau mode de travail social est nécessaire et se construit sur le long terme.

8.6- Perspectives de participation citoyenne dans notre Commune

8.6.1- La participation citoyenne dans notre plan de cohésion sociale

L'expérience du réseau Together et l'application de la méthode dans notre Commune nous ont convaincus de promouvoir au maximum la participation citoyenne dans nos plans d'action futurs.

Elles nous ont également fourni plusieurs outils et surtout de l'expérience pour nous permettre de l'intégrer dans nos différentes actions :

-Les critères issus de nos groupes homogènes, ainsi que le résultat de nos coévaluations notamment, seront utilisés pour élaborer notre nouveau plan de cohésion sociale. Ils sont en effet une source de données d'une richesse incroyable qui nous permettront d'orienter notre plan et ses actions.

-Nous associerons des citoyens et des bénéficiaires d'action à nos (sous-)groupes d' support local (cfr point.....) afin qu'ils prennent part à l'élaboration et au support des actions qui les concernent.

-Nous généraliserons l'utilisation des coévaluations qui permettent d'entendre le ressenti des bénéficiaires d'action par rapport aux impacts de celle-ci et d'être à l'écoute de leurs propositions d'améliorations.

8.6.2- Etendre la participation citoyenne et la coresponsabilité au-delà du plan de cohésion sociale

Le plan de cohésion sociale nous permet d'être en lien et de collaborer avec une série de partenaires sociaux.

Certains d'entre eux ont déjà été sensibilisés à la méthode par la participation au groupe de support local ; D'autres ne sont pas investis dans celui-ci mais participent cependant au plan de cohésion sociale et à ses réunions trimestrielles. Nous pensons que ce partenariat est un bon tremplin pour disséminer la méthode au-delà des actions du plan de cohésion sociale. Ceci, en sensibilisant nos partenaires qui pourraient s'approprier la méthode ou certains points de celle-ci, en fonction de leurs réalités de terrain et de leurs priorités. Nous serons un soutien à toute demande en ce sens.

Dans l'état actuel des choses, nous voyons que nos perspectives se limitent aux actions sociales. Nous sommes cependant persuadés que la coresponsabilité a toute sa place et son sens à d'autres niveaux de la vie communale.

Nous pensons par exemple que les commissions communales consultatives sont des structures qui pourraient assez aisément être sensibilisées au concept et pourraient l'inclure dans leur fonctionnement.

Il y a donc des perspectives plus larges et d'autres domaines « exploitables ».

Il faudra que la méthode et le concept de coresponsabilité fasse son chemin, progressivement, et fasse ses preuves également.

Il faudra que la volonté politique suive et soutienne le processus.

Il faudra que les esprits s'ouvrent à cette nouvelle vision de travail, et que les mentalités s'y adaptent. Certains esprits seront plus réceptifs que d'autres. Certains terrains plus fertiles que d'autres.

Chaque acteur de la société, travailleur social, citoyen, politique, et autre, aura sa part de responsabilité au succès de cette ambitieuse marche vers de plus de participation citoyenne.

Car nous sommes tous coresponsables !